

Le commerce des pommes de terre

M. Adéard Godbout demande que la province de Québec soit partie au plan de vente dirigée des pommes de terre de l'Est du Canada

La pomme de terre est à la base du régime végétarien; elle est recommandée à cause de ses propriétés alcalines, contre plusieurs maladies; elle entre dans le menu quotidien du riche comme du pauvre; elle fait partie essentielle de notre système alimentaire.

C'est dire l'importance économique de sa culture. Le Canada lui consacre annuellement environ 700,000 acres avec une production moyenne de 80 millions de minots. La province de Québec sur près de 200,000 acres en récolte environ 25 millions de minots, soit 30% de la production totale du pays. Alors qu'elle devrait exporter une partie de sa récolte, elle laisse envahir ses marchés par les pommes de terre des autres provinces. C'est incroyable, mais c'est vrai.

"Tout le monde s'accorde à dire, proclamait le rapport historique de M. Perron, que nos terres à patates ne sont pas surpassées en Amérique. Nous en achetons ailleurs 4,000 chars environ chaque année, alors que les nôtres pourrissent dans les caves, parce que les commerçants ne peuvent pas trouver chez nous les variétés, la qualité que le consommateur exige... Nos marchés provinciaux s'approvisionnent surtout à l'étranger. Si nous considérons l'importance de cette culture, surtout dans certains districts de cette province, qui devraient en tirer leur principal revenu, nous devons conclure que la situation actuelle ne peut être tolérée."

Le rapport Perron date de 1929; cette situation fut tolérée depuis...

* * *

Pourquoi les patates de la province de Québec "pourrissent-elles dans les caves"? Pourquoi se vendent-elles moins cher sur tous nos marchés que celles des Provinces Maritimes?

La plupart de nos producteurs plantent leurs pommes de terre toujours à la même place, négligent la préparation du sol, ne cultivent pas les variétés recommandées par les consommateurs, ne pratiquent aucune sélection, n'organisent pas la lutte contre les maladies et les insectes, ne visent pas à la qualité et à la production économique.

La vente est encore plus mal organisée que la production. Nos planteurs ont gâté leur réputation sur les grands marchés en expédiant des pommes de terre meurtries, galeuses, pourries, trop petites, un mélange de dix à vingt variétés, sans aucune classification.

Un commerçant nous disait: "J'ai besoin de cinq ou dix chars de pommes de terre "Canada de choix" ou "Canada no 1"; j'envoie un télégramme au Nouveau-Brunswick et, moins d'une semaine plus tard, je

reçois une marchandise que je peux vendre les yeux fermés. Dans la province de Québec, je me demande où je pourrais trouver un wagon complet de pommes de terre de première qualité."

Les planteurs des Provinces Maritimes ne cultivent que les variétés demandées par les consommateurs, ils classent leurs pommes de terre; ils les présentent d'une façon attrayante; ils ont créé des marques de commerce et organisé l'annonce de leur produit.

Les pommes de terre de tout le pays sont classifiées par le même service fédéral, d'après un système uniforme. Celles de la province de Québec valent celles des autres provinces portant la même classification officielle. Mais il faut que nos producteurs se plient aux exigences du marché, qui réclame des pommes de terre classifiées.

* * *

Notre province peut-elle reconquérir les marchés qu'elle a perdus? A condition d'organiser rationnellement la production, la classification et la vente de ses tubercules.

Au cours de l'été dernier, des représentants des cinq provinces de l'Est élaborèrent un projet de vente comportant l'enregistrement des commerçants et des planteurs, la classification obligatoire des pommes de terre, la prohibition des ventes en consignation, la réglementation de la mise sur le marché, une politique de propagande pour augmenter la consommation domestique et trouver des marchés étrangers.

La province de Québec avait la chance unique de se mettre sur un pied d'égalité avec ses compétiteurs. Elle préféra se retirer au dernier moment. Isolés, nos producteurs peuvent-ils obtenir l'uniformité, la classification, la publicité nécessaire pour reprendre nos propres marchés à des concurrents qui forment désormais un bloc solide?

Le plan de vente des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ontario fonctionne depuis près d'un an. Il devra être approuvé par un vote des producteurs avant le 10 juillet prochain.

Nous pourrions citer plusieurs faits prouvant le succès obtenu par ce plan. Contentons-nous de citer le témoignage de notre ministre de l'Agriculture, M. Adéard Godbout, qui vient de demander, dans une communication lue à la Chambre des Communes, que la province de Québec soit partie au plan de vente dirigée des pommes de terre de l'Est du Canada.

Albert RIOUX

L'actualité

M. Bray et...

l'autre montagné

L'un de nos lecteurs, dans une lettre au Devoir, déplorait récemment que les spectateurs ne fussent pas plus nombreux aux séances du conseil municipal. C'est, de fait, un phénomène sans explication plausible. On ne paie pas encore la taxe d'amusement aux représentations que donne Concordia. Cependant, une fois sur deux, elles valent le meilleur vaudeville, dans le sens où l'entendent les Yankees.

Au témoignage d'un auditeur, la séance d'hier justifiait le déplacement, ne fût-ce que pour assister au duel Trépanier-Bray—duel sans sang, voire sans bon sens.

L'ancien leader peut aménager une plage à l'île Sainte-Hélène. Il bat le fer pendant qu'il est chaud. C'est cet été le quatrième centenaire de la première visite du Malouin à Montréal. L'occasion est bonne pour orner la rive qui côtoya sa baraque découverte. Et l'échevin de LaFontaine trouve que cette plage serait plus utile que la construction d'une voie pour automobiles dans la montagne.

Ca, c'est une pierre dans le jardin de M. Bray. Or, comme on dit en anglais, l'homme aux balanciers est responsive.

Et voilà que de ses lèvres commencent à gicler les perles: On ne fait rien sans argent. Il est pour la plage. Mais comment la construire, si la commission, dont il est le président, n'a pas de budget? Au reste, si l'est pour la plage, il est et il restera en faveur des autos à la montagne.

Le voilà qui enfourche son dada favori — drôle de dada, qui consiste précisément à proscrire les dadas de la montagne.

La montagne, dit-il, appartient à cinquante personnes. Si vous voulez y aller, il faut prendre une walk. Mes cinq-vingt personnes viennent de se constituer en association pour assurer leur emprise sur la montagne. Ce sont précisément, vous l'avez deviné, celles qui enfourchent un dada différent de celui de M. Bray et qui pratiquent la course aux obstacles. Sans ces cavaliers et ces amazones, la montagne perdrait de son charme. Et plus d'un citadin ignorerait, même de visu, jusqu'à l'âge mûr, ce qu'est l'équitation.

Mais où le culot de M. Bray est fort, c'est quand il prétend que la montagne appartient à ces cinquante personnes. Que fait-il du tramway? La ville a dépensé la somme de cinq cent mille dollars pour passer cette débâche au journal de Ladébauche. N'est-ce pas assez pour assurer la viabilité de la montagne?

Ceux qui se rendent au sommet du mont Royal à l'heure actuelle vont y chercher de l'ombre, de la verdure et de la propriété; ils vont faire prendre à leurs pousins un bain d'air. Depuis l'accès du tram-

way à la montagne, il est de plus en plus difficile de se procurer tout cela. La foule grouillante et orientale qui s'accrochait aux versants de ce mont comme la vermine aux pans d'un manteau royal grimpe, désormais, grâce à la Presse, sur le sommet, atteinte la couronne souveraine elle-même et répand à l'entour, comme il convient, des débris de Presses, avec des pelures d'oranges et de bananes.

Mais M. Bray n'est pas satisfait: il lui manque le relief familier du monozéme de carbone, les coups de cornes qui déchirent le tympan, les pétarades. Il faut dire à la page, dit-il, et l'auto a déplacé le cheval. Cependant le même M. Bray possède, à la campagne, défendue par un moyenâgeux pont-levis, une villa où il peut, quand il le veut, se soustraire à ses électeurs citadins, s'en balancer, sans jeu de mot. Pourquoi alors cet acharnement à détruire ce petit coin de campagne, cette villégiature communale que reste encore pour les citadins prisonniers de la ville ce parc montagnard?

M. Bray s'indigne que cet endroit n'appartienne qu'à cinquante personnes. Il appartient, en réalité, à une seule personne, à l'exploiteur du restaurant que l'échevin de Saint-Henri veut alimenter de clientèle.

Il ferait bien, en attendant, puis-que cela est du ressort de la commission des parcs, de commander à ce restaurateur de faire imprimer des menus français. L'un de nos lecteurs nous envoie un menu caillillé la 24 mars — rien que de l'anglais. Et on ne parle qu'anglais dans la boîte! Le véritable propriétaire de la montagne devrait avoir plus d'égards pour les concessionnaires de son privilège. Et M. Bray, au lieu de réclamer des autos à la montagne, ferait mieux d'y réclamer du français. Sans cela de nombreux touristes, n'ayant vu la montagne et l'auto, s'en iront convaincus que la terre découverte par Cartier s'est intégralement anglicisée.

M. Bray a terminé par cette perle: il n'y a pas une montagne au monde où l'auto ne puisse monter. Et c'est vrai. Il se rend à l'heure actuelle sur le Mont-Royal même, versant de Westmount. Raison de plus pour que l'on conserve un petit coin contre ses empiétements.

Mais nous aurons bien de la peine à réussir. Le conseil municipal ne déchoit pas depuis le jour où il s'est mis contre les arbres de la Place d'Armes et du square Phillips pour les remplacer, au nom du modernisme, par de l'asphalte. La beauté doit périr partout où l'entrepreneur, glorieusement régnant, peut poser un pavage.

Paul ANGER

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241*.

Bloc-notes

Qui est en faute?

On mène grand bruit autour de la réputation, par M. Hepburn, des contrats de l'Hydro-Electrique ontarienne avec plusieurs compagnies hydro-électriques de chez nous qui devaient lui fournir de l'énergie, mais à un prix exagéré, selon le premier ministre de l'Ontario. Serait-il vrai, ainsi que le prétend le Journal d'Ottawa, pourtant peu sympathique au nouveau gouvernement ontarien, qu'il y a deux ou trois semaines un compromis eût été possible et que les représentants des obligataires eussent voulu réduire de 5 et tiers à 3 et tiers la moyenne du taux d'intérêt annuel sur ces obligations. Cela aurait permis à l'Hydro-Electrique ontarienne d'économiser, en payant son électricité meilleur marché à cause de la baisse du taux d'intérêt aux obligataires, une somme annuelle de \$3,600,000. Cette économie continuée pendant trente-deux ans, — période moyenne à l'issue de laquelle les obligations sont remboursables, — aurait équivalu à plus de \$115 millions. Mais les représentants des obligataires "were too proud to compromise", furent trop orgueilleux pour proposer ce compromis... Trop confiants en leur force, trop sûrs d'eux-mêmes pour approcher le premier ministre, ils crurent qu'ils l'avaient "dans le coin" et s'amuserent de ses projets de réputation. Leur orgueil, pour ne pas employer un autre mot, leur coûta un joli denier", dit entre autres choses le Journal, qui défend de plaider la cause de M. Hepburn, injustifiable d'agir comme il le fait, écrit ce quotidien conservateur. "Mais ce que nous prétendons, c'est que ceux qui obligaient parler au nom des obligataires et aussi pour les compagnies hydro-électriques québécoises, n'échappent pas non plus à la censure. Ils eurent trop envie de se battre, ils furent trop intraitables. Ils avaient cette fausse idée que leur situation était inexpugnable. Ils adoptèrent une attitude qui, par les temps présents, est immanquablement dangereuse", conclut ce quotidien outaouais, qui profite de la circonstance pour rappeler à certains capitalistes que "l'idée fort répandue que le capitaliste doit prélever toute sa livre de chair, peu importe les circonstances, a besoin de révision et que le plus tôt le capitaliste d'un certain type se mettra cela dans la tête, le mieux ce sera pour le capitalisme même". Celui-ci est, au vrai, assez malade pour qu'il ne tente pas d'abuser des forces qui lui restent; il mourrait mourir de l'effort.

Les libéraux voulaient, par leur mutisme, brusquer la propagation de la session, forcer le gouvernement à dissoudre le Parlement et à tenir des élections dans le plus bref délai possible. C'était leur intention manifeste de tirer tout le parti possible de la maladie du premier ministre et du désarroi qu'elle causait dans les rangs conservateurs.

Le gouvernement a voulu parer le coup en annonçant que le congrès parlementaire de Pâques, quelle que soit la date de son commencement, se prolongerait jusqu'au 20 mai. Il a donné pour prétexte qu'il fallait permettre à M. Bennett, qui se rétablait peu à peu, de se rendre à Londres pour les fêtes du jubilé royal; qu'après ces fêtes, M. Bennett rentrerait immédiatement au Canada et qu'il serait en état de reprendre la direction des affaires du pays et, naturellement, de son parti. D'après sir George, il n'y a que M. Bennett qui soit capable de présenter et d'exposer à la Chambre certaines mesures de réforme qui se fonderont sur les recommandations de la commission des onze.

La prolongation du congrès pascal jusqu'au 20 mai est pratiquement décidée: le gouvernement dispose de sa majorité. Dans ces conditions, l'opposition libérale n'a plus aucun intérêt à observer le même silence que précédemment. Même elle a maintenant intérêt à parler. Elle peut le faire sans risquer qu'on la blâme, puisque le gouvernement est déterminé à faire durer le congrès pascal jusqu'au 20 mai. Que ce congrès commence cette semaine, ce qui eût été possible, ou à la fin de la semaine prochaine, la situation reste la même et la prolongation de la session ne sera pas retardée. N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui annonce que ses dernières mesures législatives ne seront pas soumises à la Chambre avant le 20 mai?

Dans ces conditions, les oppositionnistes libéraux ont tout à gagner à prononcer les discours qu'ils ont sur le cœur depuis la présentation du budget de M. Rhodes. Chacun de ces discours est de l'excel-

Anda, qui fit du New-York Times le premier en valeur des journaux de grande information aux Etats-Unis, et la mort soudaine de Wiley, administrateur de ce quotidien, voici que M. Alfred-S. Ochs, propriétaire et directeur du Times vient de mourir, à l'âge de 77 ans. D'origine judéo-bavaroise, né aux Etats-Unis, Ochs, qui ne fit jamais parade de son origine ethnique, mais ne la dissimula jamais non plus, — il s'entoura de plusieurs hommes de confiance de la même race que lui, dont Wiley le premier, — était l'un des grands propriétaires de quotidiens aux Etats-Unis. Il n'essaya pas de constituer une chaîne de quotidiens, comme Hearst, Block, Scripps, Ridder, Gannett et autres entrepreneurs en journaux du pays voisin. Ochs prit, tout jeune, le Times, qui était en pleine décadence; il y mit beaucoup de travail et d'argent, il s'entoura de collaborateurs et de vedettes auxquels il donna toute initiative, dans une certaine mesure; et, finalement, la réussite vint, complète, absolue, au point que le Times de New-York est, dans le champ de l'information internationale, l'une des trois ou quatre premières feuilles du monde. Depuis plusieurs années, vieillissant à peu près invalide, il surveillait d'assez loin son journal; mais il ne s'en détacha jamais et prit des mesures pour qu'il continuât, lui-même parti, de marcher d'avant. Que deviendra maintenant le Times? Il est trop tôt pour le prévoir, encore que les Pulitzer, les Munsey, les Northcliffe, bien d'autres grands propriétaires de quotidiens aient eu des successeurs qui ne furent pas à la hauteur et ne surent pas continuer l'œuvre des fondateurs ou des devanciers. Ce qui est certain, c'est qu'Adolph Ochs a donné à son journal, avec les Van Anda, les Wiley et autres, une telle impulsion que l'avenir en restera assuré.

A Ottawa

Le débat du budget rebondit

M. Lapointe saisit la Chambre d'un texte condamnant l'ajournement d'un mois que demande sir George Perley — Pareil ajournement serait abusif, au moment où le pays a plus que jamais besoin d'un nouveau gouvernement, et à brève échéance — Le cabinet a-t-il peur des élections?

M. Guthrie entreprend de répondre à M. Lapointe

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 9. — Comme le phénix de l'antique légende, le débat sur le budget, que l'on croyait bel et bien terminé, renaît de ses cendres. Ce sont les libéraux qui, après avoir d'abord refusé de participer au débat, lui insufflent une vie nouvelle.

Tactique et stratégie parlementaires, en anticipation de la mêlée électorale qui se prépare. Après le discours budgétaire de M. Rhodes, l'opposition libérale s'en était tenue aux remarques de son critique financier, M. Ralston, et à deux autres discours brefs et de moindre importance. Par contre, les conservateurs, qui voulaient gagner du temps, avaient alors multiplié les discours: vingt-deux exactement, tous sur le même ton, en marge des mêmes statistiques, et aboutissant tous aux mêmes conclusions heureuses.

Les libéraux voulaient, par leur mutisme, brusquer la propagation de la session, forcer le gouvernement à dissoudre le Parlement et à tenir des élections dans le plus bref délai possible. C'était leur intention manifeste de tirer tout le parti possible de la maladie du premier ministre et du désarroi qu'elle causait dans les rangs conservateurs.

Le gouvernement a voulu parer le coup en annonçant que le congrès parlementaire de Pâques, quelle que soit la date de son commencement, se prolongerait jusqu'au 20 mai. Il a donné pour prétexte qu'il fallait permettre à M. Bennett, qui se rétablait peu à peu, de se rendre à Londres pour les fêtes du jubilé royal; qu'après ces fêtes, M. Bennett rentrerait immédiatement au Canada et qu'il serait en état de reprendre la direction des affaires du pays et, naturellement, de son parti. D'après sir George, il n'y a que M. Bennett qui soit capable de présenter et d'exposer à la Chambre certaines mesures de réforme qui se fonderont sur les recommandations de la commission des onze.

La prolongation du congrès pascal jusqu'au 20 mai est pratiquement décidée: le gouvernement dispose de sa majorité. Dans ces conditions, l'opposition libérale n'a plus aucun intérêt à observer le même silence que précédemment. Même elle a maintenant intérêt à parler. Elle peut le faire sans risquer qu'on la blâme, puisque le gouvernement est déterminé à faire durer le congrès pascal jusqu'au 20 mai. Que ce congrès commence cette semaine, ce qui eût été possible, ou à la fin de la semaine prochaine, la situation reste la même et la prolongation de la session ne sera pas retardée. N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui annonce que ses dernières mesures législatives ne seront pas soumises à la Chambre avant le 20 mai?

Dans ces conditions, les oppositionnistes libéraux ont tout à gagner à prononcer les discours qu'ils ont sur le cœur depuis la présentation du budget de M. Rhodes. Chacun de ces discours est de l'excel-

lente propagande électorale et qui ne coûte pas cher. Elle ne coûte pas cher au pays non plus, car le débat a repris, hier après-midi, après que le leader temporaire du gouvernement, sir George Perley, eût annoncé que les fonctionnaires sessionnels, engagés à tant par jour pour la durée d'une session parlementaire, recevraient leurs salaires pour chacun des jours de congé pascal. Les discours libéraux ne coûtent au pays que les frais d'impression du "Hansard".

Le débat s'est ouvert sur un amendement proposé par M. Ernest Lapointe, à la motion du ministre des Finances pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens. Il y a là un petit mystère de procédure parlementaire. Mercredi de la semaine dernière, les conservateurs ayant dit tout le bien qu'ils pensent du budget Rhodes, la Chambre, après avoir disposé par deux votes successifs d'un amendement libéral et d'un sous-amendement écheffiste, avait adopté, par un troisième vote, une motion du ministre des Finances pour la formation du même comité des voies et moyens. Il semblait qu'automatiquement ce comité pût maintenant se former à la demande du gouvernement.

M. Lapointe survient avec un nouvel amendement, ouvre le débat terminé. L'amendement Lapointe. Voici le texte de l'amendement Lapointe: "Considérant que ce dix-septième Parlement a tenu cinq sessions, et en terminant une sixième; Considérant que le terme de cinq ans fixé par la constitution comme celui au delà duquel un Parlement ne peut continuer à exister légalement sera atteint très prochainement et que le Parlement lui-même sera dissous légalement par la limite constitutionnelle de temps; Considérant que certains projets de loi annoncés dans le discours du Trône à l'ouverture du Parlement, le 17 janvier, n'ont pas encore été pris en considération ou présentés; Considérant qu'il est manifestement à souhaiter que la date des élections générales ne soit pas retardée au delà de la date qui permettra au Parlement de terminer régulièrement son programme sessionnel; EN CONSEQUENCE, QU'IL SOIT RESOLU: QUE CETTE CHAMBRE EST D'AVIS qu'une période d'ajournement de plus d'une semaine au temps de Pâques n'est pas désirable, et qu'à part cet ajournement habituel et bref, l'intérêt public sera mieux servi si le Parlement continue à siéger jusqu'à ce qu'il ait complété:—

(1) l'étude des mesures énumérées dans le discours du Trône et non encore présentées;

(2) la discussion des mesures dont la Chambre a déjà été saisie mais qui ne sont pas adoptées;

(3) l'étude des propositions législatives que le rapport de la Com-

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

La conférence de Stresa et l'élection de Dantzig

Mussolini, Flandin et MacDonald participeront aux entretiens qui commenceront jeudi — Requêtes au conseil de la Société des nations

(D'après des dépêches de la Canadian Press, de l'agence Havas et de l'Associated Press)

Dans les cercles politiques de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, on pense maintenant, paraît-il, qu'il sortira quelque chose de tout à fait utile de la conférence qui réunira des délégués de ces puissances à Stresa, après-demain, pour l'organisation de la paix. En tout cas, au point de vue de la qualité des délégués, la conférence sera plus importante qu'elle ne s'annonçait. En effet, la France, ayant appris que le premier ministre MacDonald irait à Stresa, a décidé qu'elle aurait pour porte-parole le chef de son gouvernement, à l'instar de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Sur les me-

sures qui seront proposées, on n'a aucune information précise. Londres et Paris semblent vouloir attacher des sanctions militaires au covenant de la Société des nations. M. Mussolini a établi une consigne de silence autour de son projet.

Il n'est pas invraisemblable que l'échec des nazis à l'élection de l'Assemblée populaire de la ville de Dantzig, dimanche, ait suscité, au sujet de la conférence de Stresa, cet espoir que signalent les dépêches. Mais l'élection de Dantzig a déjà d'autres répercussions. Trois partis politiques dantzioks: le centre catholique, le parti polonais et le parti socialiste, ont décidé de demander à la Société des nations une nouvelle élection, parce que, affirmant-ils, les nazis, au cours de la récente campagne électorale, ont usé de procédés illicites qui ont faussé le scrutin de dimanche dernier. Les protestataires soumettront des requêtes au Conseil de la Société le 18 mai.

Dantzig

Formée de Dantzig, jadis presqu'île autonome, et de ses environs, la Ville libre a une superficie de 1,174 milles carrés et, on le sait, est bornée par la mer Baltique, la Pologne et la Prusse Orientale. Sa population (d'après une statistique vieille de quelques années) s'élève à environ 408,000 âmes et est polonaise dans la proportion de 4.4 pour 100. C'est en vertu du traité de Versailles que l'Empire allemand a renoncé à la souveraineté sur ce territoire. D'autre part, ce traité a incorporé la Ville libre à la Pologne en matière de douane et a donné aux Polonais libre accès au port de Dantzig, pour leur commerce maritime. La transformation du territoire en une ville libre, placée sous la protection de la Société des Nations, a eu lieu seize mois après la signature du traité.

mission sur l'écart des prix et le rapport du comité spécial sur la construction d'habitations, peuvent rendre opportunes ou désirables.

M. Lapointe parle

L'amendement, comme l'on voit, parle par lui-même. Il contient les conclusions du discours que l'ancien ministre a prononcé en le soumettant.

Il n'est pas dans l'intérêt du pays, dit M. Lapointe, que la session soit ajournée pendant cinq semaines à l'occasion de Pâques. Si le Congrès du Parlement d'explication sur travail aussitôt que possible, en séance continue, de jour en jour, avec le moins d'interruptions possible et, quand une interruption du travail est nécessaire, cette interruption ne doit pas se prolonger plus qu'il n'est strictement nécessaire.

Il est étrange de voir aujourd'hui un gouvernement conservateur proposer, sans raison valable, de prolonger le congrès pascal pendant cinq semaines. En 1926, alors qu'ils étaient dans l'opposition, les conservateurs — un bon nombre des ministériels d'aujourd'hui étaient à ce moment dans l'opposition — ont invoqué les mêmes arguments pour empêcher le gouvernement Mackenzie King d'obtenir un ajournement de six semaines.

Les circonstances de 1926 étaient pourtant bien différentes de celles d'aujourd'hui. Le gouvernement Mackenzie King ne gardait le pouvoir que par une majorité de quelques voix et cette majorité lui venait des divers groupes indépendants. Aux élections générales précédentes, le leader libéral, M. Mackenzie King, avait été défait dans son propre comté torontois. Neuf de ses anciens ministres étaient alors au carreau. Pas un seul ancien ministre libéral n'avait été réélu dans la province d'Ontario.

M. Lapointe rappelle que c'est lui qui avait pris, en l'absence forcée de M. Mackenzie King, la direction du gouvernement. Il exilique, en passant, que la défaite personnelle de son chef n'avait rien d'humiliant car pareille mésaventure était arrivée à d'autres premiers ministres, notamment sir John A. MacDonald et sir Wilfrid Laurier.

Dans les circonstances, le gouvernement libéral, maintenu au pouvoir par un vote de la Chambre, ne pouvait penser à s'organiser sans obtenir quelques jours de délai. Pour faire réélire deux ministres la loi n'était pas, alors, ce qu'elle est maintenant, et les ministres devaient se présenter de nouveau devant les électeurs, en acceptant un portefeuille — le parti libéral devait faire démissionner quelques-uns de ses députés. La chose n'était pas possible pendant que les Chambres étaient en session: le gouvernement, maintenu par la Chambre, ne comptait que sur une majorité de quelques voix. Sa première majorité avait été d'exactement trois voix. Il n'était pas possible de faire démissionner neuf députés libéraux pour réorganiser le gouvernement. Un ajournement parlementaire s'imposait d'abord.

M. Lapointe rappelle que le 1er février, il proposait un tel ajournement pour jusqu'au 15 mars, le temps de faire élire le premier ministre quelque part, et les neuf ministres qu'il lui fallait pour reconstituer son cabinet.

Les conservateurs s'y opposèrent avec obstination, combattirent la proposition ministérielle des bangles et du bec.

M. Lapointe cite abondamment des déclarations faites en cette circonstance par les principaux conservateurs, sir Henry Drayton, ancien ministre des Finances; le Dr Peter McGibbon, député de Muskoka; M. R. B. Bennett lui-même, qui avait été ministre de la Justice sous M. Meighen; M. Guthrie, ancien ministre de M. Meighen; M. H. H. Stevens, le Dr Manion; M. R. S. White, M. T. L. Church, sir George Perley, d'autres encore.

Les oppositionnistes conservateurs de 1926 n'avaient pas de termes assez vigoureux pour dénoncer un ajournement de six semaines. Ils tiraient l'ajournement n'eût lieu que de cette date jusqu'au 15 du même mois. Entre temps, M. Mac-

kenzie King et ses nouveaux ministres avaient eu le temps de faire réélire. Mais l'ajournement n'avait été que de treize jours, dans des circonstances autrement difficiles que celles d'aujourd'hui.

Comment se fait-il que ces mêmes gens qui ne voulaient pas en 1926 d'un ajournement qu'ils s'opposaient aujourd'hui avoir l'aplomb de demander, encore une fois, sans motif valable, un ajournement de cinq semaines?

Le Parlement actuel en est à sa sixième session. Si le gouvernement s'en était tenu à la coutume d'avoir lieu l'an dernier, il est arrivé très rarement qu'un gouvernement se soit rendu à l'extrême limite de la durée d'un Parlement pour tenir des élections. Cela se comprend. Il convient que le gouvernement ait la confiance du peuple. Un gouvernement qui ne craint pas le peuple n'hésite pas à lui demander le renouvellement de son mandat, surtout quand des circonstances particulières l'exigent.

Il est manifeste que le gouvernement actuel n'a plus la confiance du peuple. Toutes les élections complémentaires qui ont eu lieu depuis deux ans ont été remportées par des libéraux. M. Lapointe en fait l'énumération et dans chaque cas il souligne les majorités obtenues.

De plus des élections ont eu lieu dans quelques provinces et ce sont les libéraux qui les ont emportées. La défaite du gouvernement Henry en Ontario peut être interprétée comme une défaite du premier ministre fédéral car M. Bennett est allé parler en faveur de M. Henry. La politique actuelle du parti conservateur s'inspire de la peur du mépris du peuple. Ils restent et du mépris du peuple. Ils restent en place, comme sidérés. On dirait qu'ils attendent qu'un miracle se produise pour les sauver. Ne voient-ils pas que le mécontentement populaire va bientôt souffler en blizzard pour les chasser du pouvoir, nettoyer la place?

Le gouvernement a peur

Le gouvernement a peur. Bien avant la présente session, trois

(Suite à la page 2)

Carnet d'un grincheux

Du Capitole à la Roche Tarpéienne, il y avait la distance de Saint-Hyacinthe à Québec.

On n'entend plus guère parler du député Bachand. Ce coq de Waterloo a le chant bas.

Les libéraux d'Ottawa veulent moins de vacances et plus d'élections.

Une mauvaise nuit de sommeil n'a jamais bien arrangé une affaire mal engagée.

Le politicien arrivé est parfois un homme qui s'est rendu... aux arguments sonnants.

Deux pilleurs de banques montréalaises retracés aux Etats-Unis après deux ans d'absence n'auraient rien perdu à se faire attendre; ils seront payés à intérêts composés.

La meilleure langue, chez les hommes, craint pour sa réputation, dès qu'elle se mesure avec une tant soit peu mauvaise langue, chez les femmes.

Le Soleil a parlé il y a peu de temps des fils qui se tournent contre leurs pères, en politique, — comme si, politiquement parlant, le monde était immuable, et les fils, tout à fait incapables de voir quoi que ce soit sans voir du même œil que leurs parents. La sortie du Soleil, qui visait certains de nos jeunes gens d'espèce indépendante en politique, n'a pas épargné M. Simard, conseiller législatif, libéral avéré, d'assister hier soir, aux tout premiers rangs de la réunion du Mouvement National, au discours de son fils, M. Paul Simard, des Jeunes-Canadiens. M. Georges Simard n'attache évidemment aucune importance aux sottes prétentions du Soleil qui proclame, à tant par mois, l'infailibilité absolue des politiciens rouges de la génération précédente.

Au conseil municipal

Nombreux ajournements — L'étude détaillée du budget commencera jeudi — M. Houde n'ira pas à Londres — La carte d'identité — M. Rochon nommé maire suppléant — L'île Sainte-Hélène

Le conseil municipal a tenu hier son assemblée régulière mensuelle. On y a comme d'habitude adopté divers règlements, motions, etc; mais l'assemblée a surtout été remarquable par les ajournements. Tout ce qui était susceptible de soulever des discussions vives a été remis à plus tard. Mais différé n'est pas perdu et les prochaines séances seront probablement assez animées. D'autant plus que jeudi le conseil commence en comité plénier l'étude détaillée du budget. Il se réunira ainsi tous les jours dans l'après-midi et la soirée jusqu'à épuisement du sujet.

Rapports adoptés

Parmi les rapports du comité qui ont été adoptés voici les plus importants: vote d'un crédit supplémentaire de \$1,780.88 pour le prolongement dans le fleuve des émissaires d'égout du boulevard Pie IX et de l'avenue LaSalle; vote d'un crédit supplémentaire de \$14,000 pour l'énergie électrique à la division de l'aqueduc; vote d'un crédit supplémentaire de \$10,950 pour les dépenses d'administration de la canalisation pendant l'exercice courant; un autre rapport fixe à 4 1/2 % le taux d'intérêt qui servira de base au calcul de l'escompte mentionné dans la loi relative au paiement des taxes foncières avant la date d'exigibilité.

M. l'échevin Fillon a imposé l'ajournement sur les rapports suivants: vote d'un crédit de \$5,343.20 pour le parachèvement de l'hôtel de ville; octroi à la *Concrete Construction Ltd.* du contrat pour la fourniture et l'installation et l'ameublement additionnel requis pour le service des finances et le bureau des estimateurs; nomination de M. Edward J. Lynch comme estimateur de la ville.

M. l'échevin Dubreuil avait imposé l'ajournement à un crédit supplémentaire de \$3,500 pour les dépenses d'administration du laboratoire des essais de matériaux, mais M. Savignac a dit qu'il n'y avait pas d'argent pour payer les salaires des employés de ce service, et M. Dubreuil a retiré son ajournement; le rapport a été adopté. On a ajourné un rapport à l'effet d'incorporer le *Mount Royal Riding Club*.

A l'article des interpellations M. Raynault a demandé des nouvelles des renseignements qu'il a demandés relativement à la Compagnie des tramways. Cela a soulevé un petit débat. M. Savignac a dit qu'il n'avait pas encore les renseignements.

Avis de décès

CINQ-MARS — A Montréal, le 8 avril 1935, décédée à 81 ans, Caroline Larue, veuve de feu Alfred Cinq-Mars, comptable. Funérailles jeudi, le 11 avril, à 9 heures. Le convoi funèbre partira du 3116 rue Laval, à 8 heures 45 du matin, pour se rendre à la chapelle de l'Institut des Soeurs Muettes, rue Berri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

AUCIAIR — Au Mont-St-Hilaire, le 6 à 71 ans, Philibert Auciair, époux d'Étienne Brouillette.

CARRIÈRE — A St-Jovite, le 7, à 84 ans, Stephen Carrière, veuf de Mathilde Piliat.

CHARRON — A Montréal, le 42 ans, Mile Olivia Charron, fille de feu Jos. Charon et de Cecilia Lalonde.

CLARKE — A Montréal, le 5, à 8 mois, Stella-Florida, enfant d'Edward Clarke et de Rose Blair.

CLEROUX — A Montréal, le 6, Armand Cleroux, époux de Suzanne Labelle.

CYR — A Montréal, le 6, à 57 ans, Albertine St-Jean, épouse en 1ères nocces de Louis Étournay et en 2èmes nocces de Joseph Cyr.

DACOST — A Montréal, le 8, à 57 ans, Mme Blanche Forget, épouse de J.-B. Raoul Daoust.

DEBLOIS — A Montréal, le 6, à 47 ans, Joseph DeBlois, époux de Blanche Marion.

DESHAIES — A Bécancour, le 7, à 66 ans, Delphine Leblanc, épouse de feu Pierre Deshaies.

DUPRE — A Montréal, le 6, à 50 ans, Alphonse Dupré.

DUPLESSIS — A Montréal, le 7, à 54 ans, Mme Duplessis, née Anna Chapleau.

FONTAINE — A Montréal, le 8, Joseph T. Fontaine, époux d'Angeline Coolahan.

GAUTHIER — A Montréal, le 6, à 31 ans, Mme Viola Gauthier.

GAUVREAU — A Montréal, le 7, à 50 ans, Lily Dufort, épouse d'Arthur Gauvreau.

GIROUX — A Verdun, le 6, Mme Marie Giroux, née Céline Pilon.

HERVIEUX — A Montréal, le 7, à 62 ans, Camille Hervieux, époux de Marie-Louise Cormier.

LACELLE — A St-Eugène, Ont., le 8, à 32 ans, Donat Lacelle, fils de M. et Mme France Lacelle.

LADOUCEUR — A Montréal, le 7, à 66 ans, Oswald Ladouceur, époux de Philomène Aubry.

LEBLANC — A Montréal, le 7, à 61 ans, Rose-Alba Corstetiers, épouse d'Olivier Leblanc.

LEBOUX — A Montréal, le 7, à 6 ans, Jean-Louis, enfant d'Arthur Leroux et d'Irene Monette.

LESAGE — A Ville LaSalle, le 7, à 72 ans, Thomas-W. Lesage, époux de Louise Weckes.

LEVESQUE — A Montréal, le 7, à 77 ans, Esther Rolland, épouse d'Antonio Levesque.

LORTIE — A St-Jérôme, le 6, Cordelia Colerette, épouse de Vincent Lortie.

MAISONNEUVE — A Montréal, le 8, à 55 ans, Mme Pierre Maisonneuve, née Rosalbe Gauthier.

MARCEAU — A Montréal, le 5, à 80 ans, J.-Otilien Marceau.

MATHIEU — A Montréal, le 6, à 75 ans, Alexina Poulin, épouse de Théophile Mathieu.

MILTON — A Montréal, le 6, à 28 ans, Edmond Milton, époux d'Alberta Demeule.

O'SHEA — A Outremont, le 6, à 66 ans, John-Patrick O'Shea, époux d'Ellen Cafferty.

NORMANDEAU — A Montréal, le 6, à 64 ans, Léandre Normandeau.

PELOQUIN — A Weedon, le 7, à 63 ans, Zola Péloquin, époux de Marie Gagne.

PEPIN — A Montréal, le 5, à 5 mois, Léon Pepin, enfant jumelle de Gaston Léon et de Marie-Louise Turco.

PERREAULT — A Montréal, le 5, à 75 ans, Clotilde Masson, épouse de feu Roch Perreault.

ments, que le greffier allait prendre ces questions en note, il a invité les échevins qui posent des questions à aller le voir à son bureau lorsqu'ils voient que les renseignements ne viennent pas, car il peut y avoir oubli; enfin, le comité compte parfoir sur des renseignements qui doivent venir du dehors et retardent.

M. Leduc a répondu que les échevins n'ont pas de bureau organisé comme l'exécutif, et a demandé que les demandes des échevins soient notées et suivies de manière que l'échevin ne soit pas obligé d'y revenir. M. Raynault a demandé que l'on permette aux échevins de se renseigner directement auprès des chefs de service, vu que le comité est fort occupé.

Par écrit

M. Biggar a alors suggéré que le conseil modifie ses règlements de manière que les interpellations soient soumises par écrit; on pourrait plus facilement les suivre. M. Savignac a répondu que l'on peut toujours procéder par avis de motion. M. Biggar a ajouté que l'interpellation pourrait rester à l'ordre du jour jusqu'à la réponse. M. Houde s'est déclaré favorable à cette modification des règlements du conseil.

M. Trépanier a demandé si c'est l'intention du maire d'aller à Londres. M. Houde a répondu que l'intention du maire c'est de rester avec le conseil pour l'étude du budget.

Motion Goyette

M. Goyette a présenté une motion demandant au comité exécutif de faire des instances auprès des autorités des chemins de fer nationaux pour qu'elles ne donnent pas suite à leurs projets de transférer de Montréal à Winnipeg les quartiers généraux du personnel des wagons-réfectoires, présentement en service sur les convois nos 1 et 2, et de fusionner les districts les plus anciens de Québec et d'Ontario. M. Goyette a demandé, en parlant sur sa motion, si la Commission du chômage ne pourrait pas s'occuper de ces questions, voir à placer des chômeurs quand c'est possible ou à aider ceux qui sont employés à garder leurs places.

M. Houde a répondu que ce serait plutôt le travail d'une commission industrielle, comme celle de Toronto, qui fait beaucoup de publicité à cette ville. Une telle commission s'occuperait d'attirer des industries à Montréal et de garder celles qui sont déjà. Le maire a ajouté qu'il a suggéré à certaines gens de constituer une telle commission, et que la ville ferait sa part.

Du civisme?

M. Trépanier a alors tombé à bras raccourcis sur le *Board of Trade* et la *Chambre de Commerce*. A Toronto, les corps publics ont du civisme, la *Chambre de Commerce*, l'Association des manufacturiers, etc., contribuent \$25,000 par année et la ville souscrit quelque \$15,000 pour la commission industrielle, c'est de la coopération. Mais que nous dépensons ici \$20,000 pour le même service, notre *Board of Trade* et les autres groupes ne voudront pas fournir un sou. Sous l'ancienne commission du chômage il a fallu payer le *Board of Trade* pour obtenir les statistiques qu'il possédait.

M. Raynault a ajouté que nos associations ne peuvent être manquées à faire ce travail, à administrer. Quand même le *Board of Trade* ferait son devoir, notre tâche ne serait pas faite pour cela. Quant à nommer une commission industrielle, pourquoi ne pas constituer tout de suite un conseil économique qui conseillerait Montréal, qui nous conseillerait sur les nouvelles taxes que nous regrettons avant même de les avoir imposées? Les institutions privées ne doivent pas régler la question sociale, c'est à nous d'y voir. On a retardé jusqu'ici le règlement de la question des logements des chômeurs pour le 1er mai; si ça va mal, ça ne sera pas de la faute des propriétaires ni des locataires.

L'île Sainte-Hélène

M. Trépanier a présenté ensuite une motion priant le comité exécutif d'étudier immédiatement les moyens à prendre pour construire à l'île Sainte-Hélène une plage où les enfants et les adultes seront admis gratuitement. Il a prononcé un bon plaidoyer en faveur du projet; en passant il a demandé à la commission des parcs de s'occuper plutôt de cela que de faire monter les autos sur la montagne.

M. Bray a répondu qu'il y a plusieurs projets devant la commission des parcs au sujet de l'île Sainte-Hélène, et la commission les étudiera et fera rapport. Quant à la montagne, l'échevin de Saint-Henri dit qu'il a dans la tête d'y faire monter les autos et qu'il y travaillerait jusqu'à ce qu'il gagne son point parce que c'est raisonnable. Actuellement la montagne appartient à cinquante personnes qui veulent former un club pour aller à cheval. Si vous voulez aller à la montagne vous prendrez une "walk"; il y a beaucoup de personnes, par exemple les vieillards, qui ne peuvent pas faire une telle marche. M. Bray a terminé en rappelant qu'il est tout à fait en faveur du projet de M. Trépanier, mais que ce n'est pas le même public qui ira à la montagne et à l'île Sainte-Hélène.

M. Leduc approuve la motion que l'on commence là, dit-il, et plus tard, lorsque le représentant d'Alhambra demandera d'aménager une plage sur la rive de la rivière des Prairies, il aura d'autant plus de succès, car l'opinion publique en connaîtra l'avantage.

M. Schubert a dit quelques mots à l'appui du projet, il a noté que le plan dressé par M. Todd ne coûtait que \$50,000. M. Anger a dit que l'aménagement de l'île Sainte-

Hélène, où l'on pourrait facilement installer un aquarium, serait un bon placement au point de vue touristique. M. Houde a ajouté: tâchez d'arriver avec un projet qui coûte rien. Et la motion a été adoptée.

La carte d'identité

M. Raynault a présenté la motion suivante: Que ce conseil regrette que S. H. le maire ne soit pas intervenu au comité des bills privés et au Conseil législatif de Québec, en faveur de l'adoption de la carte d'identité obligatoire pour tous les contribuables, mesure déjà approuvée à la quasi unanimité du conseil. M. Dupuis a imposé l'ajournement, et M. Goyette a dit: On aurait été aussi bien de la battre tout de suite.

Une motion de M. Biggar pour que les interpellations soient faites par écrit, a été ajournée par M. Bray.

Maire suppléant

On a ensuite passé à l'ordre du jour. M. l'échevin Rochon a été nommé maire suppléant. On a remis à plus tard l'étude du règlement de la plomberie, malgré les protestations de quelques échevins qui auraient voulu l'adopter tout de suite; ils ont fait remarquer que c'est un règlement de quelque 75 pages, qui est déjà depuis deux mois devant le conseil, et qu'avec le budget qui s'en vient, on n'aura pas le temps de l'étudier avant plusieurs semaines.

La motion de M. DesRoches pour suspendre le règlement de fermeture de bonne heure des magasins a été ajournée aussi, de même que la motion de M. Raynault pour nommer une commission d'étude en vue de changer le mode d'administration de Montréal. M. Raynault aurait voulu que l'on discutât cette motion, mais le caucus du matin avait décidé de l'ajourner. M. Raynault a accepté le maire lui promettant de placer cette motion sur l'ordre du jour de la séance de jeudi.

Adoptés

Le conseil a adopté quelques articles de l'ordre du jour qui étaient mûrs, entre autres le rapport de l'exécutif pour établir une ligne homologuée sur le côté sud de la rue Roy, entre les rues Berri et Saint-Hubert; un règlement amendant le règlement de construction du quartier Saint-André, pour permettre l'établissement d'un restaurant chic rue Green, etc.

Puis après avoir adopté une motion de sympathie à l'occasion de la mort de l'ancien échevin Morris, le conseil s'est ajourné sine die.

Une angoissante question

"Qui nous donnera notre dîner aujourd'hui? Un bamba de sept ans, aux yeux bruns et sérieux, pose cette question à sa grand-mère malade. Jusqu'à ce jour, c'est elle qui a pu subvenir aux besoins matériels du petit orphelin; la maladie l'a terrassée et la laisse impuissante à lui donner les soins ordinaires. Qui en effet?... Aujourd'hui, la voisine de droite viendra, demain, celle de gauche, le surlendemain, une autre peut-être; mais après?... La pauvre femme sera incapable de reprendre le travail d'il y a longtemps. La stabilité du foyer protecteur est ébranlée, l'avenir semble sombre.

Ces oeuvres, pour accomplir toute la somme de bien qu'on attend d'elles, ont besoin des souscriptions généreuses de tous durant la prochaine campagne de la *Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises*, du 11 au 21 mai prochain.

Un concours d'embellissement

OUVERT A 122 FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE PAR LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Québec, 8. — "Devant le succès remporté en 1934 par son concours d'embellissement des fabriques de beurre et de fromage dans les comtés de St-Hyacinthe, Rouville, Iberville, Brome, St-Jean et Missisquoi, la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec a décidé d'organiser un autre concours semblable qui se tiendra cette année dans un territoire encore plus vaste, renfermant un total de 122 fabriques distribuées à travers 13 comtés, a annoncé M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société.

Le concours de 1935 intéressera les comtés suivants: Verchères, Châteauguay, Laprairie, Napierville, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Soulanges, Val-de-France, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption et Argenteuil. Il est le sixième qu'organise la Société d'Industrie Laitière, et les directeurs de cette Société anticipent un succès non moins grand qu'en 1934. Les prix sont d'ailleurs assez alléchants. Ils se totalisent à \$661.00 tout comme l'an dernier, et sont répartis comme suit: \$75, \$65, \$60, \$55, \$50, \$45, \$43, \$41, \$39, \$35, \$33, \$30, \$28, et \$25.

Le concours s'ouvrira avec la saison de fabrication et se terminera à la fin de l'été. Il sera sous la surveillance des inspecteurs des comtés tant mentionnés, qui sont MM. Hamel, Perrault, Toupin, Casavant, Gélinas, Alf. Marchand, Hervé, Marchand et Baribeau. Il sera jugé par M. E. U. Chevalier, sous-inspecteur général des fabriques dans le district intéressé, et les résultats seront annoncés à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société d'Industrie Laitière, qui se tiendra à l'automne.

A Ottawa

(Suite de la 1ère page)

élections complémentaires s'imposent. Il n'a pas osé se risquer à les entreprendre. C'est la crainte qui l'inspire, qui le fige plutôt. C'est la meilleure indication que ce gouvernement n'a plus l'autorité morale pour diriger les affaires du pays.

Le premier ministre disait à la radio que l'ordre ancien était disparu. C'est vrai en autant que la coutume parlementaire est concurrencée. De cette coutume, les conservateurs font fi.

M. Lapointe passe en revue les mesures de réforme et autres que le discours du trône annonçait. Le gouvernement n'a encore présenté que peu de chose. Qu'attend-il pour agir?

Il est inconvenant de proposer un ajournement parlementaire de cinq semaines quand il y a tant de misère, tant de problèmes à régler dans le pays.

Au lieu de demander un délai de cinq semaines, le gouvernement doit soumettre immédiatement ses mesures. Elles doivent être prêtes, puisque le premier ministre les annonçait à la radio dès le commencement de janvier. Si le gouvernement a un programme, qu'il l'expose sans plus de retard. Jusqu'à présent, la Chambre n'a été saisie que de mesures mal conçues, mal présentées, assemblage hétéroclite de pièces législatives vaguement teintées de paternalisme d'Etat.

Le gouvernement ne peut se plaindre de l'opposition libérale. Celle-ci s'en est tenue, à part le discours de M. Ralston, à deux brèves discussions qui ont duré exactement une heure et vingt. Sur le budget, par contre, 22 conservateurs ont parlé pendant 14 heures et 40 minutes. Le gouvernement faisait lui-même échec à son propre budget.

Quelle discussion futile que celle-ci! si on peut même la qualifier de discussion. Les orateurs ministériels parlaient devant des banquettes vides. Ils faisaient fuir les gens de leur propre parti.

En marge de ce débat, un journal conservateur faisait ce commentaire: Le Parlement a fini son oeuvre.

C'est vrai. Le Parlement actuel est bien fini. Il souffre de sénilité et le gouvernement qui en a le contrôle semble atteint de paralysie. Un ajournement de cinq semaines agirait comme un soporifique, un anasthésique administré à un moribond.

Le voyage de M. Bennett

M. Lapointe dit qu'il est heureux d'apprendre par sir George Perley que le voyage du premier ministre à Londres ne coïncidera pas avec une conférence impériale. Un périodique anglais, la *Round Table*, avait publié que les conversations impériales qui suivraient les fêtes du jubilé royal auraient pour but de définir la politique étrangère que doivent adopter conjointement la Grande-Bretagne et les Dominions, politique étrangère en ce qui concerne les affaires d'Europe, celles du Pacifique, etc.

Le rédacteur de la *Round Table* avait tort et c'est heureux pour notre pays. Le gouvernement actuel du Canada n'a pas le droit, n'a pas l'autorité morale qu'il faut pour prendre des engagements en notre nom et dans des matières d'une telle importance.

Un referendum à propos des titres de noblesse

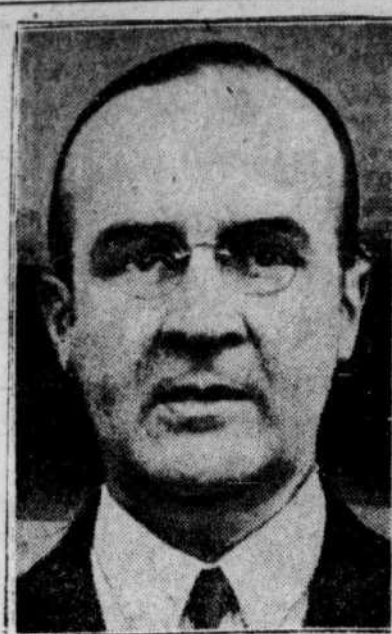
On entend dire qu'à l'occasion du jubilé royal, des titres de noblesse seront de nouveau distribués. M. Lapointe espère que cela ne se fera pas, que les rumeurs qui circulent ne se fondent sur rien. Un titre qui est accordé à l'heure qu'il est, c'est tout simplement une marque de torisisme (*tory badge*).

Le gouvernement n'a pas le droit de faire de recommandations à propos de titres, car il n'a plus la confiance du peuple. Et le peuple est contre les titres, c'est une chose certaine.

Ce sont les libéraux qui ont actuellement la confiance du peuple. L'an dernier, tous les libéraux ont voté contre le rétablissement des titres honorifiques ou de noblesse. Des conservateurs ont voté aussi de la même façon. Le gouvernement n'a donc pas le droit de faire de recommandations au roi pour une nouvelle distribution de titres et de décorations.

Si le gouvernement ne croit pas que les libéraux, en volant contre les titres, rencontraient l'opinion publique, il a un moyen bien facile de s'en rendre compte. A l'occasion des prochaines élections générales, qu'il tienne un referendum sur la question.

Au lieu de s'ajourner pour cinq semaines, à l'occasion de Pâques, le Parlement devrait se contenter d'un congé d'une semaine. Il se lement même convenable que le Parlement fédéral fût en session au moment des fêtes du jubilé. Il pourrait alors organiser sa propre manifestation. C'est ce qui se fera à Londres, le jour de l'anniversaire, Sa Majesté se rendra au Parlement pour recevoir l'hommage des



M. WARREN DELANO ROBBINS, ministre des Etats-Unis au Canada, mort à New-York.

De plus, il est dans l'intérêt public que le Parlement n'interrompe pas son travail pendant cinq semaines alors qu'il y a tant de problèmes à régler d'urgence.

M. Guthrie

Le ministre de la Justice répond à M. Lapointe.

Il n'admet pas que la situation actuelle soit comparable à celle de 1926. Le gouvernement d'aujourd'hui dispose d'une majorité. Celui de 1926 n'en avait pas. Il était en minorité. Dans ces conditions un gouvernement qui se fût respecté eût démissionné. Le gouvernement libéral de 1926, sans majorité, osait demander un ajournement de six semaines. Les libéraux sont aujourd'hui scandalisés qu'un gouvernement qui dispose d'une majorité plus que suffisante demande un ajournement de cinq semaines, à cause de circonstances tout à fait particulières.

Les plus importantes mesures annoncées dans le discours du trône ne pourront être soumises qu'après la présentation du rapport de la Commission des onze. C'est sur les recommandations des onze enquêteurs que le gouvernement fondera ces mesures de réformes, les principales encore une fois de son programme.

Il est vrai que d'ordinaire le congé pascal ne dure pas plus d'une semaine ou dix jours. S'il est plus long cette année, c'est à cause du rapport de cette commission et aussi du rapport que l'on attend de la commission parlementaire qui a étudié la question du logement.

Les mesures qui restent à venir ne pourraient être adoptées d'ici deux ou trois semaines. La chose est matériellement impossible. Il faudra plus de temps que cela, simplement pour les préparer. L'ajournement de cinq semaines se trouve par le fait même justifié.

De plus, il convient que ce soit le premier ministre lui-même qui soumette ces dernières mesures de réformes, les plus importantes du programme annoncé. Comme personne ne voudrait empêcher, M. Bennett s'ajoute à Londres le 6 mai, pour les fêtes du jubilé royal, l'ajournement se trouve encore justifié.

A Londres, le premier ministre ne prendra pas part à une conférence impériale. Les fêtes du jubilé seront simplement suivies de conversations.

M. Guthrie rappelle qu'en 1911, à l'occasion des fêtes du couronnement, le leader de l'opposition conservatrice, M. Borden, a consenti de bon gré à un ajournement parlementaire de deux mois, du 18 mai au 18 juillet, afin de permettre à sir Wilfrid Laurier de se rendre à Londres.

Des élections quand nous pourrions gagner

Sans à propos apparent, M. Guthrie vient à parler de la durée possible du présent Parlement. Il dit que sans aucun doute possible le Parlement actuel peut durer au moins jusqu'au 18 août. Sa durée ultérieure serait discutable.

M. Lapointe trouve étrange que le gouvernement puisse songer à faire durer le Parlement jusqu'au 18 août. Il prétend que c'est contraire à la coutume. La coutume a toujours dépendu de la stratégie du gouvernement ou du premier ministre.

M. Guthrie dit c'est un ancien chef libéral très en vue que lui déclarait un jour: "Guthrie, le temps de faire des élections, c'est quand vous pouvez gagner".

M. Guthrie ajoute: "C'est toujours ce principe qui a déterminé la dissolution des Parlements. C'est parce que nous croirions que nous pouvons gagner en allant au peuple que nous irons au peuple".

Un libéral: "Autant dire que nous n'aurons jamais d'élections."

M. Guthrie répète que la vraie raison du gouvernement en proposant un ajournement pascal de cinq semaines, c'est qu'il lui faut du temps pour préparer les mesures législatives qui se fonderont sur les recommandations de la Commission des onze. Ces mesures ne peuvent s'improviser.

Des discours, des discours

La série des discours libéraux a commencé ensuite à se dérouler. Ont successivement parlé, M. William Duff, de Guyssboro, le Dr Blair, de Wellington-Nord, M. Thomas Reid, de New-Westminster, M. W.-P. Mulock, de York-Nord, M. A. S. Rennie, d'Oxford, M. Colin Campbell, de Frontenac-Addington, M. Elliott, de Middlesex, M. Brown, de Lisgar, M. Paul Mercier, de Saint-Henri, et M. Oscar-L. Boulanger, de Bellechasse. Ce dernier n'a eu que le temps de commencer son discours. Il le terminera aujourd'hui.

M. Rennie a pris à partie le député conservateur de Brome-Missisquoi, le Dr Pickell, à cause des propos qu'il a tenus la semaine dernière sur le compte de la jeunesse. Le débat ressuscité sur le budget n'est pas près de finir, apparemment. Une douzaine et plus de députés libéraux auraient l'intention de parler. Leurs discours ne sont-ils pas depuis longtemps préparés? C'est simplement la stratégie qui les avait empêchés jusqu'à présent de les prononcer, de les inscrire au

Hansard.

Emile BENOIST

ASSAINISSEZ
votre BOUCHE
vos FOSSES NASALES
votre GORGE
en faisant
un usage habituel des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUMET
84, St-Paul Est, Montréal.

Les hommes se soignent mal. C'est à vous Madame de faire prendre à votre mari convalescent le tonique qui le mettra vite sur pieds. Ce tonique c'est l'**Elixir Tonique du Dr Montier**

A PAQUES

Service supplémentaire

et changements

au service régulier

ENTRE
MONTREAL-VAUDREUIL
MONTREAL-ST-HYACINTHE-
ST-LEONARD
MONTREAL-OTTAWA
MONTREAL-MORIN HEIGHTS-
LAC REMI
MONTREAL-CARTIERVILLE-
ST-EUSTACHE
MONTREAL-JOLIETTE-
GARNEAU.

Renseignements complets dans les
horaires en vigueur, ou auprès
des agents

CANADIEN NATIONAL

rée, dit-il, est la meilleure sauvegarde des intérêts publics.

Le chef de l'opposition a ensuite parlé en français.

M. B. Paret-Raymond, c.r., président du club, l'avait présenté en français.

Ancien champion de vitesse en surveillant un plus récent

Lors d'un récent voyage à New-York, Mlle Irma Wright, de la maison *Underwood Elliott Fisher Ltd.*, championne des dactylographes du Canada, donna une démonstration de sa vitesse à H. O. Blaisdell, champion mondial des dactylographes en 1910 et 1911. Durant trente minutes consécutives, Mlle Wright écrivit 116 mots à la minute, battant le record de Blaisdell par quatre mois.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

— EN —

EUROPE

A DES PRIX D'AUBAINE

Sur tous les transatlantiques, pour tous les départs

du 22 octobre 1934 au 30 avril 1935

Y compris billet de retour permettant un séjour de 15 JOURS

à destination d'un port de France et retour.

CLASSE TOURISTE	3ème CLASSE
\$146.	\$110.
(au lieu de \$190)	
Par paquebots rapides:—	
Empress of Britain, Aquitania, Berengaria, Majestic, Olympic, Ile de France	\$168.
Bremen et Europa	\$176.
A DESTINATION DE L'ITALIE ET RETOUR, y compris escales en Méditerranée	
Rex et Savoie	\$220.
Saturnia et Vulcania	\$178.
Touriste	3ème
\$187.	\$150.
\$178.	\$140.

Prix proportionnés pour tous endroits suivant le navire choisi

TOURNEE EUROPEENNE TOUS TRAITS COMPRIS A PRIX SPECIAL

LE DEVOIR — VOYAGES

430 Notre-Dame Est - (Tél. Harbour 1241) - Montréal

AVIS PUBLIC

Je certifie par les présentes que le Maire et les Echevins de la Cité de Verdun, élus pour le prochain terme, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés à l'élection municipale du 1er avril 1935, sont:

POUR LE MAIRE
Gérant 5353 Blvd LaSalle

POUR LES ECHEVINS

Quartier	No	Siege	No	Siege
Quartier No 1	1	Omer Bombardier, journaliste	3196 Blvd LaSalle	
"	2	John Gibbons, Gentleman	3605 rue Gertrude	
Quartier No 2	1	Maxime Lafrance, entrepreneur général	114 avenue Rielle	
"	2	Thaddeus Kilfeather, maître-charretier	763 Blvd Desmarais	
Quartier No 3	1	Maurice Duquette, épicer-boucher	3904 rue Joseph	
"	2	George Brown, maître-charretier	41	

CALENDRIER

Demain MARDI, 10 avril 1935.

De la Fête
Lever du soleil, 5 h. 25.
Coucher du soleil, 6 h. 30.
Coucher de la lune, 1 h. 47.Nouvelle lune, le 3, à 7 h. 17 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 0 h. 48 m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 4 h. 16 m. du soir.
Dernier quart, le 25, à 11 h. 27 du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

NUAGEUX ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui minimum 48.
Même date l'an dernier 47.
Minimum aujourd'hui 31.
Même date l'an dernier 34.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.27, 11 h. a.m. 30.24. Midi 30.26.

(Chiffres fournis par le station L.-R. de Meis, 1510 Saint-Denis, Montréal.)

Assemblée législative ontarienne
siège depuis vingt-quatre heuresM. Hepburn annonce que l'ajournement de la
Chambre n'aura pas lieu tant que son projet de
loi répudiant les contrats d'électricité n'aura
pas été adopté en deuxième lecture

Toronto, 9. (C.P.) — A quatre heures cet après-midi, il y aura 24 heures que l'Assemblée législative siège sans interruption — exception faite pour le dîner hier soir et le déjeuner ce matin — et que le débat se poursuit sur le projet de loi de M. Hepburn portant résiliation des contrats de fourniture d'électricité assés entre la Commission hydro-électrique et quatre compagnies électriques québécoises.

Cet après-midi, le premier ministre, M. Hepburn, a annoncé que l'ajournement de la Chambre n'aura pas lieu tant que le projet de loi n'aura pas été adopté en deuxième lecture.

Les députés de l'opposition font

non seulement de l'opposition, mais de l'obstruction, de la "flibuste" comme disent les Anglais. Quand ils sont sur le point d'épuiser leurs discours, ils recourent aux découragements de journaux et répètent leurs anciens discours.

On fait plaisamment remarquer que jusqu'à maintenant, les députés conservateurs n'ont pas encore eu besoin de lire des passages du dictionnaire ou de la Bible pour prolonger le débat. Le chef de l'opposition, M. Henry, a parlé pour sa part, pendant cinq heures hier soir.

C'est la première fois depuis dix ans, que des députés font une telle obstruction à un projet de loi à l'Assemblée législative ontarienne.

L'affaire Bronfman

a Couronne doit clore sa preuve
cet après-midi — Le "consul
des Etats-Unis"

A midi et trente exactement, Me J. Penverne, procureur de la Couronne dans l'affaire Bronfman, résumera la preuve qu'il avait à offrir au stage de l'enquête préliminaire. Il a établi que les quatre frères Bronfman, F.S. Blair, David Joseph, Barney Aaron, William-A. et Mme Evelyn-M. Carline, ont conspiré ensemble et avec d'autres personnes pour se livrer à la contrebande des boissons alcooliques, raudant ainsi le fisc d'une somme d'au moins cinq millions de dollars.

Cet après-midi, l'assistant de Me Penverne, Me James Crankshaw, énumérera la preuve pour la poursuite alors qu'il citera quelques points de loi. Si la défense opine qu'il est préférable de ne pas faire la preuve à ce stage des procédures, il ne restera plus au magistrat Jules Desmarais à décider si les accusés doivent subir leur examen préliminaire ou si la plainte doit être rejetée. Il semble assez probable que la défense fera valoir ses prétentions des l'enquête préliminaire, devenant ce cas, la cause se prolongera encore quelque peu et elle se prolongera davantage du fait qu'il est presque impossible que le magistrat Desmarais prenne la cause en délibéré avant de rendre son jugement.

M. W. Frost, consul des Etats-Unis à Montréal, est venu, en curieux, entendre le plaidoyer de Me Penverne ce matin. Il a été un des premiers à complimenter l'avocat quand celui-ci a repris son siège, et a dit que le gouvernement du Washington prendrait des procédures contre les Bronfman à qui l'on reproche la même offense pour laquelle les Bronfman subissent présentement ici leur procès.

Le traité canado-américain

Ottawa, 9. — Les négociations avec les Etats-Unis en vue d'un traité de réciprocité commerciale ne sont pas assez avancées pour permettre au gouvernement canadien de faire aucune déclaration au parlement. Aux Etats-Unis, l'enquête publique qui doit se faire en vertu des lois commerciales, avant la conclusion d'un tel accord, vient à peine de se terminer.

Sir George Perley a donné cette information en réponse à une interpellation du député de Bow River, M. E. J. Garland.

Sir George a encore dit à M. Neil qu'il n'y a pas de négociations en cours avec le Japon à propos d'un traité de réciprocité commerciale. Les conversations ont cependant eu lieu en vue d'améliorer les relations commerciales entre les deux pays.

La taxe sur les radios
à Québec

Québec, 9. (C.P.) — Le comité des bills privés a adopté une clause du bill de Québec qui autorise la municipalité à imposer une taxe de \$2 sur chaque appareil récepteur de radio.



Igr Camille ROY, recteur de l'Université Laval, de Québec, éminent critique littéraire et conférencier, qui consacre à "Nos problèmes d'enseignement" une importante étude, publiée aux Editions Albert Lévesque, à Montréal.

Le bill Luchkovich

Toute offense contre toute race
ou religion sera considérée
comme délit criminel

Ottawa, 9. — Le député cécéffiste de Végreville, M. Michael Luchkovich, a fait adopter en première lecture un bill qui amende le code criminel de façon à ce qu'il s'applique à tout délit criminel qui a pour objet de faire tout ou partie d'un acte de haine ou de violence contre toute personne ou tout groupe de personnes de n'importe quelle race, couleur ou religion.

Le député de Végreville est outré de certaines déclarations qui auraient été faites récemment par le juge Wilson, de Montréal, et par un évêque protestant de l'Ouest, le révérend Lloyd.

Il demande que le code criminel soit modifié en insérant, après l'article 318, l'article suivant:

"318A. Quiconque énonce, imprime, publie, fait circuler ou autrement répand une chose fautive et diffamatoire attaquant toutes personnes ou tout groupe de personnes de quelque race, couleur ou religion et tendant à les discréditer, à les injurier ou à les exposer à la haine, à des dommages, à des insultes ou à mépris parmi la population, ou à provoquer une violation de la paix publique, est coupable d'une infraction et encourt, sur déclaration sommaire de culpabilité, pour une première infraction, une amende d'au plus deux cents dollars et d'au moins cinquante dollars, et, à défaut de paiement de cette amende, un emprisonnement d'au plus deux mois et d'au moins un mois, et, pour chaque récidive, une amende d'au plus cinq cents dollars et d'au moins cent cinquante dollars, et, à défaut de paiement de cette amende, un emprisonnement, avec travaux forcés, pendant au plus six mois et au moins deux mois."

Le 6 mai à Montréal

PROGRAMME DE LA CEREMONIE
EN L'HONNEUR DU ROI

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, a eu une entrevue hier après-midi avec divers représentants d'organisations, qui prendront part aux fêtes en l'honneur de George V, à Montréal. Voici le programme qui a été arrêté au cours de cette réunion:

La cérémonie aura lieu le 6 mai à 11 h. 30 de l'après-midi au parc Jeanne-Mance, près du monument. Y prendront part: les représentants de la ville, du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, du clergé, les troupes de la garnison, les vétérans, les corps municipaux (police, pompiers, etc.), les représentants des organisations patriotiques, les enfants des écoles, les écoliers, les Girl Guides, l'Armée du Salut, le public.

De 11 h. à 11 h. 15, la musique jouera des airs populaires et patriotiques; à 11 h. 15, la foule chœtera puis le corps de musique exécutera une marche populaire; à 11 h. 45, présentation des médailles du jubilé (la fanfare jouera pendant ce temps); à midi, salve par les troupes de la garnison; à midi et dix, les enfants et la foule chanteront O Canada, et à midi et quart God Save the King.

L'officier commandant du district, accompagné du maire et des autres dignitaires, recevra à midi et dix, devant le groupe officiel, les vétérans, les policiers et pompiers s'ils le veulent, les écoliers et les Girl Guides.

La gravure
sur médailles

Paris, 9. (P.C.-Havas). — M. Germain Martin, ministre des Finances, frappera demain la première des nouvelles pièces de cent francs. A cette occasion, l'Hôtel de la Monnaie organise une vaste exposition de la gravure sur médailles.

Ils recevront \$5,000

On avait offert \$5,000 pour la capture des bandits Nevla et Desrochers, recherchés à la suite de vols à main armée perpétrés dans différentes banques, à Montréal. Cette récompense ira à MM. René Mond, Kennedy, détective privé dans l'Etat du Maryland, et au lieutenant Warren Shank, de Baltimore.

Nouveaux projets
de loi à QuébecLe rachat des rentes seigneuriales
— Les contrats collectifs
— Le salaire minimum féminin

Québec, 9. (D.N.C.) — Cinq projets de loi nouveaux sont au feuillet de la Chambre ce matin. Le premier est du trésorier et concerne les corporations. Ce projet doit être pour permettre au gouvernement de taxer les revenus des compagnies au lieu des profits seulement, comme cela existe présentement.

De son côté, M. C.-J. Arcand, a inscrit son projet pour amender la loi des contrats collectifs et celui amendement la loi du salaire minimum des femmes.

Le projet relatif au rachat des rentes seigneuriales est également au feuillet. Il est de M. Taschereau.

M. David présente un bill pour les hôpitaux privés.

On sait que le bill relatif aux rentes seigneuriales a pour but de permettre aux conseils de comté d'emprunter de l'argent avec la garantie du gouvernement pour le rachat de ces rentes. En vertu de ce projet, on pourvoira à un fonds d'amortissement qui aura pour effet de faire tout disparaître dans l'espace d'une quinzaine d'années.

Le ministre n'a pas encore défini la nature des amendements qu'il apporte à la loi des contrats collectifs. Il veut la rendre plus sévère, à ce que l'on sait. Elle s'appliquera au commerce comme à l'industrie.

La loi du salaire minimum des femmes, nous l'avons déjà annoncée, sera amendée de façon à donner le droit aux commissaires de faire rembourser directement par les employeurs les sommes qu'ils ont retenues sur le salaire de leurs employés féminins. On n'aura plus à passer par la Cour.

La dette du
réseau nationalEn effacer une partie n'allégerait
en rien le fardeau du pays, déclare
M. Beatty à Toronto

Toronto, 9. — Effacer une partie de la dette assumée par le réseau de l'Etat n'allégerait en rien le fardeau du pays, selon le président du Pacifique Canadien, M. E. W. Beatty, a traité longuement le projet de passer l'éponge sur un billion de la dette du réseau ferroviaire national, au cours de son allocution, prononcée à midi devant plus de mille convives, membres du Board of Trade, des Service Clubs et représentant diverses branches de l'industrie et du commerce. Les protagonistes de ce projet, dit-il, prétendent que cette dette devrait être plutôt considérée comme un placement du gouvernement dans une grande entreprise nationale et ils suggèrent qu'une proportion considérable de la dette soit couverte par une émission des Chemins de fer Nationaux au gouvernement, en échange de la remise d'un montant égal de la dette du réseau. Une compagnie privée peut demander à ses obligataires d'abandonner leurs droits comme créanciers, mais cela ne peut se faire quand il s'agit d'une affaire d'Etat, qui n'a jamais réalisé un sou de profit depuis son organisation. Même durant les deux années où ses recettes dépassèrent légèrement le montant requis pour le service de sa dette au public, il lui manque encore près de \$28 millions en 1926 et près de \$30 millions en 1928 pour faire face aux intérêts de sa dette au gouvernement, c'est-à-dire la dette de ce gouvernement envers une multitude d'épargnants.

Aucune révision de la structure du capital du réseau national, dit M. Beatty, ne conviendrait les porteurs d'obligations du Dominion qu'ils doivent réduire, ne fût-ce que d'un sou, les sommes qui sont dues comme principal et intérêts. Effacer une partie de la dette des chemins de fer Nationaux équivaldrait ni plus ni moins à inviter la population du Canada à essayer d'oublier les engagements pris par le pays à l'endroit de ses épargnants.

Le président du Pacifique Canadien a présenté une analyse fouillée de toute la situation financière au point de vue de sa structure financière. Il a récapitulé aussi ses arguments en faveur de l'unification du Pacifique Canadien et du Canadien National pour fins d'exploitation et d'administration.

Chimiste allemand
arrêté

Fugène Eigel, chimiste allemand, comparait hier en Cour de police devant le magistrat Maurice Tétrault pour répondre à l'accusation d'avoir frauduleusement obtenu la somme de \$1500 de M. H.-C. Tétrault, 4264, rue Saint-Denis.

Le chimiste allemand, qui se disait en possession d'une invention qui lui permettrait de fabriquer du marbre artificiel, a réussi à intéresser M. Tétrault, qui lui a remis \$1500 pour se servir de cette invention aux Etats-Unis. Peu de temps après avoir remis l'argent à Eigel, M. Tétrault a appris qu'il s'était fait rouler, car il existait déjà un brevet d'invention pour ce produit aux Etats-Unis.

Il fit émettre un mandat contre Eigel. Celui-ci a glissé entre les mains de la police, il y a environ une semaine. Ce n'est qu'hier qu'on a réussi à mettre le grappin dessus. La Cour a exigé un cautionnement de \$5,000 et fixé son enquête préliminaire au 16 avril.

Le rapport de
l'enquête des onzeLes treize points essentiels, d'après
la "Canadian Press"

Ottawa, 9. (C.P.) — S'il adopte le rapport de la Commission royale d'enquête sur les bénéfices commerciaux et industriels, le gouvernement va contrôler plus étroitement l'industrie et le commerce au Canada. Voici, selon la Canadian Press, les treize points essentiels du rapport:

- 1) limitation de la durée du travail hebdomadaire à 44 heures;
- 2) organisation plus complète des groupements ouvriers et professionnels;
- 3) publication dans les journaux et la Gazette du Canada des bilans des compagnies et des rapports des vérificateurs;
- 4) interdiction aux chefs de compagnies de distribuer des actions entièrement acquittées;
- 5) abolition des actions sans valeur au pair;
- 6) établissement d'une commission fédérale de l'industrie et du commerce, composée de cinq membres;
- 7) confection d'un répertoire de la qualité des produits;
- 8) amendement à la loi des poids et mesures relativement à l'emballage des marchandises;
- 9) établissement d'un conseil de recherches industrielles, rattaché au ministère du travail;
- 10) uniformisation de la législation ouvrière;
- 11) réglementation relative à l'achat du poisson des pêcheurs par les compagnies;
- 12) établissement d'une commission de contrôle des pêcheries pour le relèvement du prix du poisson payé aux pêcheurs;
- 13) réduction des taux de transport par chemin de fer des bestiaux destinés à l'exportation et établissement d'une commission du bétail.

Chez les
conservateursMe Irénée Lagarde critique la loi
des contrats collectifs, la
Commission de l'industrie laitière,
les amendements à la loi
des successions et la Commission
des liqueurs

Me Irénée Lagarde, avocat, a été hier soir le conférencier de l'Association Conservatrice de Saint-Henri à une réunion publique qui eut lieu à 411, rue du Couvent, sous la présidence de M. Gaspard Leclerc.

Me Lagarde a parlé de la législation ouvrière du gouvernement Taschereau, déclarant que la loi de l'extension juridique des contrats collectifs était loin de donner à l'ouvrier les avantages qu'il en escompte. Pour en bénéficier, il faut d'abord déposer \$500 à un bureau d'examinateurs, bureau introuvable, dit le conférencier, et dont le département ne peut même nous donner l'adresse.

M. Lagarde a déclaré également que la Commission de l'industrie laitière, qui fixe un prix minimum pour le lait, profite aux grosses compagnies et ruine les petits laitiers, qui ne peuvent faire une campagne d'annonces comme les premières.

Au sujet de la loi des voitures publiques, M. Lagarde déclara qu'elle a été passée à la demande du trust des taxis. Dans la dernière partie de sa causerie, M. Lagarde a dénoncé la loi de la Commission des liqueurs qui permet à des mouchards de porter plainte sur simple soupçon et qui oblige l'accusé, très souvent innocent, à se défendre à ses frais. Il a terminé en dénonçant les amendements apportés à cette session par le gouvernement Taschereau à la loi des successions parce qu'elle est au détriment des petites successions.

M. J.-A.-N. Pruneau, avocat, a dénoncé la politique de routine agricole suivie par l'administration provinciale.

Feu Madame
Alfred Cinq-Mars

Hier est survenue la mort de Mme Alfred Cinq-Mars, née Larue (Caroline), veuve de l'ancien comptable de ce nom. Elle était âgée de 81 ans. Elle est morte à sa demeure, 3716 rue Laval.

Survivante à la défunte: quatre fils, Alfred, Alexandre et Benoit, trois fils, Alfred, Alexandre et Benoit, trois filles, Mme Henri La Mothe (Germaine) et Mlle Irène et Thérèse Cinq-Mars, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi à la chapelle de l'Institut des Sourdes-Muettes.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Les élections à Lévis

Québec, 9. (C.P.) — La mise en nomination des candidats pour les élections municipales de Lévis, qui auront lieu lundi prochain le 15 avril, a donné lieu à des surprises. Il n'y a eu que deux élections par acclamation. Il y aura lutte à la mairie et à 4 sièges échevinaux.

À la mairie, le maire L.-Sylvio Durand fera la lutte à M. Déziel Samson. Les deux échevins élus par acclamation sont MM. Wilfrid Martin et J.-B.-René Roy.

L'assemblée
de M. RaynaultL'échevin de Préfontaine rend
compte de son mandat — Le
logement salubre, la question
du marché, le jardin botanique,
la nomination de M. Hulse
— La taxe de vente — Son
attitude envers M. Houde —
Quelques incidents

M. Adhémar Raynault, échevin de Préfontaine, a tenu une assemblée hier soir pour rendre compte de son mandat. La salle qu'il avait choisie est située à l'angle des rues Ontario et St-Germain et se trouve dans le quartier Hochelaga. Le fait d'avoir invité ses électeurs dans cette salle, qui n'est pas une salle du quartier Préfontaine, a déplu à quelques-uns qui ont interrompu un des orateurs qui parlait en faveur de M. Raynault. L'échevin de Préfontaine s'est rendu maître de la salle en démasquant l'interrompueur qu'il a accusé d'être un de ces nombreux individus que l'on voit aux côtés de l'ancien échevin de Préfontaine, lors des dernières élections municipales. L'assistance a réclamé qu'on mît l'interrompueur à la porte, ce que quelques policiers ont fait sans brusquerie et d'une façon qui fait honneur à l'esprit de discipline de notre police municipale.

Cette assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Ernest Landry, président de l'association de la Défense ouvrière de Préfontaine, et R. Leclerc, président de la filiale Préfontaine de la F.O.C.

M. Delphée Marion a été le premier orateur de la soirée. Il a félicité M. Raynault de sa conduite à l'égard de la ville depuis qu'il est échevin et s'est dit particulièrement satisfait de son attitude au sujet de la taxe de vente, que l'orateur trouva préjudiciable à la ville, aux commerçants, etc. Il a même dit que les marchands détaillants demandaient de modifier cette loi qu'il faut amender.

M. J.-H.-A. Lavoie, président de la F.O.C., de Saint-Eusèbe, a ensuite pris la parole pour parler de la sincérité et de l'intégrité de l'échevin de Préfontaine et il a félicité M. Raynault de son attitude dans l'affaire Hulse. Cet orateur venait à peine de commencer à parler qu'il fut interrompu par un autre qui cria: "Le mandat! Le mandat!" Tandis que d'autres se sont mis à crier: "Déhors! Déhors! Les interrupteurs!" Par-dessus ces deux premières clamours une autre, qui a fini par dominer, s'est fait entendre: "A l'ordre! A l'ordre!"

M. Lavoie a repris son siège pour permettre à M. Raynault de s'exprimer au milieu des applaudissements. Après avoir demandé le silence, M. Raynault a commencé: "Mes amis, je vais à présent vous parler de ce mandat que j'ai eu l'honneur de vous remettre."

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

M. Raynault a déclaré qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat. Il a dit qu'il n'avait pas eu de mandat, mais qu'il avait eu l'honneur de vous remettre un mandat.

Nouveaux chanoines honoraires du chapitre
métropolitain de Montréal

La chancellerie de l'archevêché de Montréal annonce ce matin la nomination des chanoines honoraires suivants du chapitre métropolitain de Montréal:

l'abbé Joseph-Sinai Comtois, curé de Terrebonne depuis 1908; l'abbé Maurice Roux, vicaire forain, curé de Saint-Henri de Montréal;

l'abbé Joseph Picotte, curé de Saint-Pierre-Claver de Montréal; l'abbé Thomas Heffernan, curé de Saint-Augustin de Cantorbéry de Montréal;

l'abbé Victor Thérien, vicaire forain, curé des Saints-Anges de Lachine;

l'abbé Joseph-N. Dupuis, vicaire forain, curé de Saint-Eusèbe-de-Vercell, Montréal;

l'abbé Joseph-H. Zénon Alary, directeur des missionnaires-colonisateurs.

Le "Devoir" félicite respectueusement les nouveaux chanoines.

Mgr Conrad Chaumont et Mgr G. H. Chartier
protonotaires apostoliques

En présence du chapitre métropolitain de Montréal, ce matin, Mgr Conrad Chaumont et Mgr G.-H. Chartier, vicaires généraux du diocèse, ont prêté serment comme protonotaires apostoliques, selon ce que nous apprenons de la chancellerie de l'archevêché.

Le bref pontifical qui nomme les deux vicaires généraux protonotaires apostoliques est en date du 18 janvier. On attendait le retour à Montréal de Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, pour procéder à leur investiture.

Nos très respectueuses félicitations aux nouveaux protonotaires.

La carte d'identité

En parlant de la carte d'identité, M. Raynault s'est demandé si ce n'était pas une honte d'en priver Montréal. Pour lui, ceux qui n'en veulent pas ne peuvent pas en avoir. Comme un auditeur lui reprochait de s'être tu sur ce sujet à Québec, M. Raynault s'est écrié: "Savez-vous qui n'en a pas voulu de carte d'identité à Québec? Camillien Houde, le maire de Montréal!"

"Y aura pas une si grosse majorité la prochaine fois", entend-on dans la salle.

"Je lui souhaite la même majorité, monsieur, répliqua M. Raynault, à la condition par exemple qu'il se décide de travailler dans l'intérêt de Montréal. Pour ma part, je suis en harmonie avec M. Houde chaque fois que sa politique est en harmonie avec le programme que je vous ai présenté il y a un an, celui que vous voulez que je réalise à l'hôtel de ville. Chaque fois par exemple que je sens trop la domination de M. Alexandre Taschereau sur M. Camillien Houde, que le me rend compte qu'ils font ensemble quelque chose de commun, je ne puis tendre la main ni à l'un ni à l'autre, parce que je réalise que c'est Montréal qui souffrira de cette liaison coupable, trop souvent, hélas!"

"C'est vrai ça!" cria-t-on un peu partout dans la salle, tandis qu'un bonhomme s'exclama à pleins poumons: "Mais on l'aime bien notre gros Camillien!"

Puis M. Raynault tint M. Houde responsable du fait que la carte d'identité n'a pas été acceptée à Québec. "C'est Camillien Houde qui, de concert avec M. Alexandre Taschereau, n'en a pas voulu. Quand j'ai interrogé M. Houde sur ce point, il n'a pu trouver autre chose à me répondre que ceci: "Je ne me laisse pas imposer par personne et je ne prends pas directive de d'en haut."

La nomination de M. Hulse

L'échevin de Préfontaine a reproché au maire de Montréal d'avoir nommé un Anglais, M. Hulse, au bureau des estimateurs de la ville en lui confiant la direction de ce département. De très vifs applaudissements ont salué ces paroles. "J'ai de cette semaine, continue l'échevin de Préfontaine, on va encore tenter de nous faire avorter un autre Anglais à l'hôtel de ville. Je vais faire tout mon possible pour bloquer cette nomination." Ici encore on applaudit M. Raynault longuement.

Ni rouge ni bleu

L'échevin de Préfontaine, qui est contre la taxe de vente, termine en disant qu'il n'est ni rouge, ni bleu, qu'il n'est ni pour, ni contre M. Houde, parce qu'il veut avant tout et par-dessus tout qu'on rende justice à tous les citoyens, quelles que soient leurs allégeances politiques. Il espère que ni M. Taschereau, ni M. Houde ne prendront en mauvaise part les remarques qu'il a faites, mais qu'ils en tireront tout bon profit en réalisant qu'il faut absolument travailler dans l'intérêt du peuple.</

RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, 9 avril

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées
WABC — 348.6 m., 560 kil.

11.00 a.m. Don Alvarez — Maestradie.
de Jacob Loebe: Vents de mars et pluies
d'avril; L'île de Capri; Aquellos ojos Ver-
des.
11.15 a.m. Théâtre: Mary Marlin (De
Chicago).
8.00 p.m. Frank Munn, ténor; Bernice
Claire, soprano; orchestre Haenschen —
Devaliating (Roberta); Extrat (Say
When); Gypsy Love Song; Auf Wieder-
sehen (Blue Paradise); Cliridibin; Angela
Mia.
WEAF — 454.3 m., 660 kil.

10.00 p.m. Gladys Swarthout, du Me-
tropolitan Opera — Programme Palmou-
ve.
11.15 p.m. Robert Royce, ténor.
WJZ — 394.5 m., 760 kil.

L'heure Eaton

Les émissions de l'heure Eaton, à CRCM
de Montréal et CRCK de Québec, se font
tous les mardis, à 9 h. Elles visent à
faire connaître les grands maîtres de la
musique en interprétant leurs œuvres et
en jouant des symphonies qui se rattachent
à quelque fait de leur carrière. Les di-
recteurs de ce programme sont pour la
musique, M. Reginald Stewart, et pour
la scène, M. Edgar Stone.

L'heure provinciale

Programme varié avec les concours de
Miles Georgette Paradis, pianiste; Ma-
deleine Normand, soprano; Jeannette Brouil-
let, diatise et Lionel Chertier, baryton.
8.00 — Causette: "L'heure provinciale"
— M. Léo-Paul Lamontagne; 8.15
Concert: 1. Piano: a) Etude en ré mineur
(Chopin); b) Etude No 1, Op. 2 en ré mi-
neur (Bach); 2. Violoncelle: "Vieux re-
frain" (Robillot); 3. Piano: "Vieux re-
frain" (Robillot); 4. Jeannette Brouil-
let: "J'avais presque oublié" (R. Beaudry);
5. "J'ai été l'heure sur la scène" (L. Beaudry);
6. "Trois valses" (Brahms); 7. "Géorgie
Chantée" (Mozart); 8. "Mon amour était
mort" (Claude Rohard); 9. "L'Amour" (La
Dame aux Roses) (L.-C. Boulanger);
10. "Madelaine Normand"; 11. "Menuet"
(Franz Schoppe); 12. Jeannette Brouil-
let: "Chant: a) 'Que l'heure est belle' (Ma-
sseen); b) 'Bols Espère' (Lullu);
Lionel Chertier: 9. Piano: Suite Alleman-
de "Gavotte" (Albert); 10. Jeannette Pa-
radis.
L'heure provinciale transmise par le
poste CRCK, de 8 à 9.

Causerie de M. Houde

Ce soir, au poste CRCK, à 6 heures,
causerie de son Honneur le maire Camil-
len Houde sur l'œuvre "Au service de
l'enfance" qui s'occupe de recueillir des
enfants pauvres ou abandonnés.

"Au service de l'enfance"

Ce soir au poste CRCK, à 5 heures,
causerie par le Dr A. H. Robert, sur l'œu-
vre "Au service de l'enfance" qui s'occupe
du placement des enfants pauvres
ou abandonnés.

Mercredi, 10 avril

Auditions recommandées

WABC — 348.6 m., 560 kil.

1.00 p.m. Quatuor d'hommes de l'Uni-
versité: Chanson de chambre, de
Kunt; Musique Immortelle, de Robyn;
Un peu d'harmonie dans l'intimité, d'O'Hara;
Sur les grands pics solitaires (Finlandia);
de Sibelius; Shortening Bread, de Wolfe;
Danse tchèque-roumaine (folklore).
2.30 p.m. L'école américaine de l'air —
Section de géographie.
4.00 p.m. La Fédération Nationale des
Étudiants américains — Causerie par M.
Wesley D. Osborne: "Youth Prepared for
Tomorrow's Challenge".
4.15 p.m. L'Institut de musique Curtis
— Programme: Composés d'œuvres de
Tachikowsky — Premier mouvement
(Concerto en si bémol mineur, opus 23);
Benediction, de Weir; de Schenker;
Kenny: Weir Day Dawus; Sérénade;
L'aria des "trois cartes" (La Dame de pique);
Air de Lenaky; Second mouvement
(Concerto en ré majeur, opus 35, Canzo-
netta; Humoresque).
6.30 p.m. La Boîte à Musique — Or-
chestre de concert, dirigé par Anthony Can-
doli; Pete Wooley, ténor — L'île de la
Song; Liebesleid; Little White Gardenia;
Songs My Mother Taught Me.
6.45 p.m. Cordes poétiques.
7.30 p.m. The O'Neills.
8.00 p.m. Lily Pons, soprano du Metro-
politan Opera, avec le choeur et l'orchestre
d'André Kostelanetz — I'll Take the
South, de Palmer; L'air de Marina (La
flamette du Tzar, de Rimsky-Korsakoff);
By the Bend of the River; If the Moon
Turns Green, de Harrington; Parliani d'a-
more, Mariu, de Bixio; Bébé, de Dorsey;
Madrigal; She's a Latin from Manhattan;
Go Into Your Dance; About a Quarter to
Nine; La chanson de la poupée (Les com-
tes d'Hoffman); d'Offenbach.
10.20 p.m. Norman Gordon, baryton,
avec la symphonie Howard Barlow — Ro-
gue Song, de Stothart; Mock Morris, de
Grainger; I Heard You Singing, de Coates;
Ride, Cowboy, Ride, de Quin; Espana,
de Chabrier; Lonesome Road, de Shil-
kret; La sérénade de Méphisto (Faust),
de Gounod; La belle endormie, de Tschai-
kowsky; All Through the Night (Any-
thing Goes), de Porter.
WEAF — 454.3 m., 660 kil.

8.00 p.m. One Man's Family.
10.00 p.m. Guy Lombardo et les Royal
Canadians.
WJZ — 394.5 m., 760 kil.

9.20 p.m. John McCormack, ténor, du
Metropolitan Opera.
L'heure catholique

La causerie religieuse à l'heure catho-
lique du 14 avril organisée par le Comité
des œuvres catholiques de Montréal sera
la distinguée patronage de S. E. Mgr Gau-
thier, archevêque coadjuteur, sera don-
née par le R. P. Thomas Lamarche, O.P.
Il continuera la série de leçons con-
sacrées à l'histoire de l'Eglise et exposera
la première et la deuxième croisades.
Cette causerie commence à 8 h. précé-
dées.
A 8 h. 20, audition de chant religieux
par la chorale St-Jean-Berchmans, sous
la direction de M. A. Routhier.
A 8 h. 45, causerie de M. J.-B. Desro-
chers, professeur de théologie morale au
Grand Séminaire de Montréal, sur la doc-
trine sociale de l'Eglise.

Radio-Montréal

MARDI, 9 AVRIL

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Marches militaires.
5.15 Quatuor en do majeur, de Haydn —
disque.
5.45 Cotes des bourses de Montréal et de
New-York.
6.00 Annonce de l'heure.
6.30 Relais.
6.55 Interlude musical.
7.00 Annonce de l'heure.
7.00 Conférence par M. André Leage,
sous les auspices de l'Union catho-
lique des Québécois. Sujet: La né-
cessité de l'Éparchie.
7.15 Orchestre: Rex Battle.
7.30 Billy et Pierre — sketch humoristi-
que.

7.45 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
8.00 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
8.15 Musical Odette.
8.30 Opening Nights.
9.00 Annonce de l'heure.
9.00 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
10.00 Récital d'orgue (relais).

10.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
10.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
10.45 Musical Odette.
11.00 Opening Nights.
11.15 Annonce de l'heure.
11.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
12.00 Récital d'orgue (relais).

12.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
12.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
12.45 Musical Odette.
1.00 Opening Nights.
1.15 Annonce de l'heure.
1.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
2.00 Récital d'orgue (relais).

2.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
2.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
2.45 Musical Odette.
3.00 Opening Nights.
3.15 Annonce de l'heure.
3.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
4.00 Récital d'orgue (relais).

4.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
4.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
4.45 Musical Odette.
5.00 Opening Nights.
5.15 Annonce de l'heure.
5.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
6.00 Récital d'orgue (relais).

6.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
6.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
6.45 Musical Odette.
7.00 Opening Nights.
7.15 Annonce de l'heure.
7.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
8.00 Récital d'orgue (relais).

8.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
8.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
8.45 Musical Odette.
9.00 Opening Nights.
9.15 Annonce de l'heure.
9.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
10.00 Récital d'orgue (relais).

10.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
10.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
10.45 Musical Odette.
11.00 Opening Nights.
11.15 Annonce de l'heure.
11.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
12.00 Récital d'orgue (relais).

12.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
12.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
12.45 Musical Odette.
1.00 Opening Nights.
1.15 Annonce de l'heure.
1.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
2.00 Récital d'orgue (relais).

2.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
2.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
2.45 Musical Odette.
3.00 Opening Nights.
3.15 Annonce de l'heure.
3.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
4.00 Récital d'orgue (relais).

4.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
4.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
4.45 Musical Odette.
5.00 Opening Nights.
5.15 Annonce de l'heure.
5.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
6.00 Récital d'orgue (relais).

6.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
6.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
6.45 Musical Odette.
7.00 Opening Nights.
7.15 Annonce de l'heure.
7.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
8.00 Récital d'orgue (relais).

8.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
8.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
8.45 Musical Odette.
9.00 Opening Nights.
9.15 Annonce de l'heure.
9.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
10.00 Récital d'orgue (relais).

10.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
10.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
10.45 Musical Odette.
11.00 Opening Nights.
11.15 Annonce de l'heure.
11.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
12.00 Récital d'orgue (relais).

12.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
12.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
12.45 Musical Odette.
1.00 Opening Nights.
1.15 Annonce de l'heure.
1.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
2.00 Récital d'orgue (relais).

2.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
2.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
2.45 Musical Odette.
3.00 Opening Nights.
3.15 Annonce de l'heure.
3.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
4.00 Récital d'orgue (relais).

4.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
4.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
4.45 Musical Odette.
5.00 Opening Nights.
5.15 Annonce de l'heure.
5.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
6.00 Récital d'orgue (relais).

6.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
6.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
6.45 Musical Odette.
7.00 Opening Nights.
7.15 Annonce de l'heure.
7.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
8.00 Récital d'orgue (relais).

8.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
8.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
8.45 Musical Odette.
9.00 Opening Nights.
9.15 Annonce de l'heure.
9.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
10.00 Récital d'orgue (relais).

10.15 Service de nouvelles en français et
en anglais pour les radiophiles des
centres français.
10.30 Conférence de M. Arthur Letondal,
sur son livre David Dumas, orga-
nisme de Joseph Dumas.
10.45 Musical Odette.
11.00 Opening Nights.
11.15 Annonce de l'heure.
11.15 Radio-reportage du hockey — pour la
coupe Stanley.
12.00 Récital d'orgue (relais).

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE



M-S-LAFLETTE
Départ de Québec le 24 juin
Pour Plymouth et Le Havre — Paquetot de 25,082 tonnes.
Téléphone et douche dans chaque cabine extérieure. Locaux communs luxueux, spacieux et merveilleusement aérés. Cuisine française.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE LA

Ligne Française
A. LABELLE, 1196, Phillips Place, Montréal. Tél.: MA 2361

Les fêtes de Charlemagne

Un appel du Supérieur des Prêtres de Sainte-Marie

Il y aura à Charlemagne, le 12 avril, de belles fêtes, auxquelles participera S. E. le Délégué Apostolique, Le Supérieur des Prêtres de Sainte-Marie adresse à cette occasion "aux Amis de Sainte-Marie", l'appel suivant:

La Fête de la Compassion de la Sainte Vierge, que nous célébrerons le 12 avril prochain, est particulièrement chère aux Prêtres de Sainte-Marie, puisque c'est notre fête patronale. Dès le début, nous nous sommes fait un devoir dans notre Institut d'honorer notre Mère du ciel dans l'accomplissement de son rôle de Coréductrice au pied de la Croix.

Nous vénérons fondateurs ont donné entre autres buts à notre humble Congrégation, comme gage des prédilections divines, cette belle dévotion à la Compassion de Marie. Nous l'invocations sous un vocable nouveau, bien reconnu par l'Eglise: Notre-Dame de la Bonne Mort. Le Saint-Siège nous a même confié et tous les Amis de la Vierge, l'œuvre de la Bonne Mort. Œuvre qui compte déjà plus de deux millions d'associés dans le monde entier. Œuvre qui consiste à mettre tous les fidèles sous la protection spéciale de la Mère de Dieu, surtout pour l'heure si grave et si décisive de la mort.

Aussi ce nous est un bien doux plaisir, à la veille de la Fête de notre Patronne, d'adresser à tous les dévôts de la Vierge des Douleurs, une cordiale invitation de s'unir d'intention avec nous pour bénir notre Mère du ciel et implorer d'Elle pour notre Institut, pour nos Œuvres, en particulier l'Œuvre des Vocations Missionnaires, pour tous nos Fondateurs et Bienfaiteurs, et pour les Amis de Sainte-Marie, les plus abondantes et plus précieuses bénédictions.

Cette Fête sera célébrée par une messe solennelle à laquelle assistera Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr A. Cassulo, vendredi 12 avril, à 9 heures du matin. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Paul Mayrand, D.D.C., curé de Saint-Léonard de Nicolet.

La cérémonie religieuse sera suivie d'un dîner de charité, dans la salle de l'école de Charlemagne, sous la présidence d'honneur conjointe de Mme Dr Cheff Séville, de Mme Maxime Raymond et de M. le juge Amédée Monet.

Voire bien respectueusement dé-
voué en Jésus et Marie.
Ant-B. DESROCHERS, P.S.M.,
Supérieur.

Concert Camille Couture

Voici le programme du concert organisé par M. Camille Couture, sous les auspices du "Duplex Club" le 11 avril, au Ritz-Carlton: 1. Violon et piano en mi (Andante, allegro, andante, allegro); Haendel. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 2. Chant: Ouvre tes yeux bleus, Massenet; M. Joseph Aubin, ténor, élève de M. Arthur Laurendeau; 3. Piano: a) Etude, Massenet; b) Impromptu, de G. Paur; c) Scherzo, de M. de M. Arthur Letondal; 4. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 5. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 6. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 7. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 8. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 9. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 10. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 11. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 12. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 13. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 14. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 15. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 16. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 17. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 18. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 19. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 20. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 21. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 22. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 23. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 24. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 25. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 26. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 27. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 28. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 29. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 30. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 31. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 32. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 33. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 34. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 35. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 36. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 37. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 38. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 39. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 40. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 41. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 42. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 43. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 44. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 45. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 46. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 47. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 48. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 49. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 50. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 51. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 52. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 53. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 54. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 55. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 56. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 57. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 58. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 59. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 60. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 61. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 62. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 63. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 64. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 65. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 66. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 67. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 68. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 69. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 70. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 71. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 72. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 73. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 74. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 75. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 76. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 77. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 78. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 79. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 80. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 81. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 82. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 83. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 84. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 85. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 86. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 87. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 88. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 89. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 90. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 91. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 92. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 93. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 94. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 95. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 96. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 97. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 98. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 99. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 100. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 101. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 102. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 103. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 104. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 105. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 106. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 107. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 108. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 109. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 110. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 111. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 112. Ensemble de violons: Réverie, H. Vieuxtemps; Ave Maria, Schubert-Wilhelm; par Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 113. Chant: L'air de l'opéra, de M. de M. Arthur Letondal; 114. Violon: Concerto en la, premier mouvement, Mozart; Préludium et Allegro, Pugnani-Kreutzer. Miles Marielle Provost, violoniste et Cécile Préfontaine, pianiste. 115. Récital: Le petit prince malade, Franc Nohain. Miles Jacqueline Couture, élève de Miles Marielle Bernard; 116. Chant: Comme la nuit, Carl Bohm; M. Joseph Aubin, ténor; 117. Ensemble de violons: Réver



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

L'oeuvre de la soupe

UNE CAUSERIE DE M. EDOUARD MONTPETIT SUR L'UN DES PLUS BELLES OEUVRES DES SOEURS DE LA PROVIDENCE

Nous avons le plaisir de reproduire ici textuellement la causerie que donnait dernièrement à la radio M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, en faveur de l'oeuvre de la Soupe.

Mesdames, Messieurs, Je vous remercie de n'avoir pas tourné votre radio vers un autre poste, d'avoir consenti à écouter, on a entendu, comme on dit encore, un appel à la charité. Peut-être votre décision est-elle dictée par le fait que la sollicitation bien humble de Soeur X... ne vous a pas rebutés, et que vous êtes là, dans votre living room, l'esprit tendu vers ceux qui ont froid et faim, loin de vous, tout le long de leur triste vie.

Oh! je sais qu'il vous a fallu un moment de courage ou de volonté pour ne pas vous enliser dans l'insouciance, ou il est si facile de se réfugier en appuyant d'un coup de pouce sur la molette. On regarde passer des chiffres, s'écrit avec tout petit remords, et l'on attend à autre chose, à de la musique dont la légèreté a vite fait d'emporter pour toujours la bonne intention qui allait vous saisir.

La parole à la radio, c'est souvent fastidieux. Après le déjeuner, si l'on a la curiosité de chercher ce qui se passe dans l'air, avec quelle rapidité s'écarte-t-on pas le monsieur qui pécore? Le soir, la journée terminée avec tout ce qu'elle a entraîné d'ennuis, de peines, de sollicitations, comment se plierait-on à une plainte qui se fait collective et qui ramène précisément ce qu'on veut écarter? Et puis, il y a tant de demandes qui viennent de tous côtés, de toutes les oeuvres! Comme la misère a de voix! Comme elle est indiscrète, comme elle crie! Il y a bien le sacrifice de ceux qui se dévouent à la relever; ou encore une pointe de curiosité vers celui qui vient parler, plaider pour elle: comment s'en tirera-t-il? Qu'il va-t-il dire? Inventera-t-il du nouveau sur un thème aussi vieux que la souffrance? Saura-t-il éviter le danger d'une exhortation si souvent répétée? Conviendra-t-il? Aura-t-il chance de convaincre les autres?

A peine songe-t-on qu'il est venu exprimer pour cela, pour convaincre. Qu'il a reçu la visite de Soeur X... un jour où lui-même était bien, malade même. Une devant cette énergie, un peu plus douloureuse cette année, il n'a pas pu résister. Qu'il a résolu, malgré le doute qui l'envahissait, de tenter un nouvel appel avec l'espoir qu'au delà de ses pauvres mots à lui on voudra bien accueillir le cri persistant de la charité. Qu'il a pris sa plume, tâchant d'atteindre, dans le silence de son cabinet de travail, la foule qui l'écouterait demain. Qu'il a bien mesuré son impuissance, espérant tout de même que l'oeuvre sera plus éloquent que lui.

Il s'agit, vous le savez, de la soupe populaire. Une vieille institution, et bien française. C'est le déjeuner du pauvre, le quick lunch des gueux. Il est substantiel et soigné, sans être riche évidemment. C'est lui que les traînées d'hommes attendent, à la porte des Soeurs de la Providence, rue Saint-Hubert. Des hommes à la figure ravagée, tristes le plus souvent, parfois d'une distraction qui fait longtemps rêver. Ah! Si l'on savait les noms qui, sous ces figures, ont été jeunes, fêtés, accueillis, peut-être applaudis! Mais nous n'y ferons rien. Ils sont là, comme un oubli, un oubli de vous-mêmes, un oubli de la belle société. Ces hommes attendent, en ballant de la semelle, le dos courbé, les mains dans les poches de leur vieux paletot que la misère déchire comme si elle les traversait.

On leur donne de la soupe et du pain. Ce n'est pas beaucoup, certes. Et il faut bien qu'ils mangent. Vous ne voudriez pas qu'ils persistent de faim, sur un grabat. Vous pensez que tout ça, c'est de leur faute, qu'ils auraient pu se tirer d'affaire comme vous-mêmes? En êtes-vous bien sûrs? Pourquoi la crise ne les aurait-elle pas atteints comme elle en a atteint tant d'autres? Vous êtes bien heureux d'y avoir échappé jusqu'ici, bien heureux dans votre boudoir, votre salon, votre bibliothèque, votre bil-

lard, votre presbytère, votre salle de communauté. Comme vous êtes loin de la rue, en ce moment, vous tous qui consentez à écouter Soeur X... Vous irez demain vers vos affaires, même vers ce qui vous reste de vos affaires, ou vers une fête, un thé, une représentation; mais Soeur X... sera pour vous auprès des pauvres pour leur offrir, elle toute seule, de quoi manger au nom de la Société, de cette chose énorme, complexe, oubliée, la Société!

Ces pauvres ont-ils leur sort? C'est vite dit. Qu'en savons-nous, mesdames et messieurs? Je me suis fait donner les noms de quelques-uns d'entre eux. — C'est la vie qui les a conduits où ils sont. Et la vie, qu'est-ce? Une malchance, un oubli, une faute, peut-être une injustice. Songez à notre propre famille, à quelqu'un des nôtres que la misère a marqué de sa griffe. Ne serions-nous pas heureux si quelqu'un pensait à eux.

Soeur X... vous demande de l'aider. Peu de chose: un dollar seulement, si vous ne pouvez pas faire plus. Rien du tout, si vous ne pouvez rien lui offrir que votre sympathie. Un dollar, c'est-à-dire un taxi de moins, un cinéma remis pour un soir, une fantaisie écartée pour quelques jours. C'est l'oeuvre de tout le monde que vous sollicitez. Vous venez de diner. Sans doute le repas était-il bon. Vous y avez pensé dès l'après-midi. C'était, en perspective, un heureux moment dans votre journée. La soupe chante, des oeufs frais, vivement colorés, un fromage à point, un dessert préféré. Puis, une soirée dans un fauteuil à goûter la joie d'avoir un chez-soi, même si le chagrin y a pris place.

L'année est mauvaise pour Soeur X... Pensez donc! C'est par où la crise, et partout le même cri d'alarme. Vous donnez aux autres, certes, parce qu'il faut donner; mais vous réservez quelque chose à la Soupe populaire. Cette oeuvre-là, voyez-vous, on ne peut pas la faire disparaître, même quand la prospérité règne. Il faut aux pauvres un morceau de pain. C'est ce morceau de pain que Soeur X... vous demande, au nom de sa communauté, une communauté canadienne-française, une communauté de chez nous, les Soeurs de la Providence, les Soeurs du Bon Dieu, qui font, croyez-le, leur large part des déficits de la charité, — au nom aussi de Celui qui a dit aux Riches de donner aux pauvres, aux pauvres qui seront toujours parmi nous, nos frères, peut-être nos amis d'hier, — et dont la souffrance ne s'efface pas que nous vivions heureux sous un toit, près d'une table accueillante, dans l'irremplaçable bonheur d'un foyer.

Ai-je mal parlé au cours de ce discours? Oubliez-le. Au mother's day, au jour réservé à la maman, les enfants s'émouvent. Ils envoient un fleur, un bouquet à celle qui les a gardés dans la vie. Si leur mère est disparue, ils la remercient encore d'un souvenir reconnaissant. Voici le jour des pauvres. Ils n'ont rien fait pour vous, mais ils souffrent sans murmurer. Donnez-leur, en souvenir de ceux qui ne sont plus et qui, quand vous étiez petits, vous ont appris, ont tenu à vous apprendre l'inestimable consolation de la charité.

Et crovez à la profonde reconnaissance de celles qui distribuent votre aumône au nom de la Providence.

PROPOS D'EDUCATION

La fierté filiale

C'est un sentiment auquel la nature prédispose, mais qui ne peut se développer pleinement ni produire des effets salutaires que dans certaines conditions: celles-ci tiennent à la valeur morale des parents et à leurs talents d'éducateurs.

Il est fait essentiellement d'admiration affective et joyeuse et il conduit à l'imitation des parents. On est convaincu de leurs supériorités; on est porté à les considérer comme siennes et on arrive à les reproduire.

Ce sentiment n'a rien de commun avec la sottise vanité qui fait s'enorgueillir des supériorités extérieures des parents: situation, richesses, manières. Dans ce cas, le coeur reste sec, égoïste et ne met pas en branle l'activité.

Reprenons les divers éléments qui disposent à la fierté filiale. Il y a d'abord le penchant naturel

des enfants, faibles, impuissants, à admirer ceux dont ils dépendent étroitement et dont ils reçoivent tout ce qu'appellent leurs besoins ou leurs désirs. Ces bienfaits tombent sur eux avec une tendre complaisance, celle qui provoque l'émouvant sourire du tout petit être pour le père ou la mère qui se penche sur lui dans son berceau. Plus tard, même dans la sévérité, même dans la punition, il peut percevoir de l'amour. Le petit enfant croit que rien n'est impossible à l'affection de ses parents; à ses yeux, ils tiennent quelque chose de la divinité.

C'est une autre disposition naturelle de considérer comme à soi ce qui appartient aux siens, de jouir naïvement de cette appropriation. L'enfant dit d'un objet appartenant à son père: "C'est à papa", avec autant de joie et de fierté qu'il dirait: "C'est à moi". Il jouit de l'estime et de l'affection dont les siens sont l'objet. Cette sorte de joie pousse à rendre l'appropriation réelle par l'imitation.

A ces mouvements spontanés s'ajoute tout ce qu'apporte l'expérience répétée chaque jour des supériorités des parents: expérience de leur bonté, de leur dévouement, de leur courage au travail, de l'estime dont ils sont environnés. L'imitation spontanée du petit enfant: faire comme papa, faire comme maman, se fait plus réfléchi et cordial à cause de la reconnaissance et du respect qui ont grandi dans les coeurs, à cause de l'expérience pratique des choses de la vie journalière.

Aux parents habiles d'exposer graduellement aux yeux de leurs enfants les côtés par lesquels leurs vertus de grandes personnes sont déjà imitables pour les jeunes. Aux parents d'associer les enfants à la pratique des devoirs quotidiens, et cela en faisant partager aux enfants non seulement la tâche matérielle, mais surtout les sentiments courageux, consciencieux, allégres, avec lesquels le devoir doit être accompli. Le fils travaille avec son père au jardin, aux champs, parfois à l'atelier; il aide à bricoler dans la maison; il est son serviteur dans une opération de menuiserie, de maçonnerie, dans un rangement, dans un déménagement.

Il croit déjà aider son père, quand tout petit il s'essaye à l'imiter et que papa lui faisait croire à son utilité. Il en est de même pour la petite fille qui s'associe aux soins maternels auprès du tout petit frère et qui se donne de l'importance auprès de lui ou en s'initiant aux soins ménagers. Une fillette de quatre ans et demi à qui sa grand-mère a confié une tasse à essuyer s'écrie: "Qu'est-ce que tu feras, grand-mère, si tu ne m'avais pas! Je t'empêcherai de te fatiguer!" La joie d'être utile à ceux qu'on aime, en les imitant, est la forme de fierté la plus accessible, la plus naturelle et la plus féconde pour les enfants.

Honte aux parents négligents qui n'utilisent pas ces précieuses dispositions à l'imitation admirative, serviable et quasi religieuse. Honte à ceux qui les tuent en donnant les mauvais exemples et qui se font les auxiliaires des mauvais penchants. Honte à ceux qui laissent ramper tantôt dans la débilité morale et tantôt dans la boue ces fragiles plants qui cherchent à s'accrocher au tuteur pour monter dans la lumière et y donner fleurs et fruits.

Les effets proches et lointains de cette douce fierté sont nombreux. Elle rend plus facile l'obéissance, plus vif le respect, plus profonde la tendresse. Elle fait que la disposition à imiter s'exerce dans les conditions les meilleures, pour la moralité des enfants et pour leur bonheur. Elle renforce l'esprit de famille, rend serviable, adroit, ingénieux. Elle perpétue les traditions d'honneur, attache les enfants au foyer, à leur milieu.

Pour l'avenir, elle prépare chez les enfants des convictions profondes, des principes fermes. C'est par la fierté filiale, alors même qu'elle est encore inconsciente, qu'on commence normalement, à avoir un idéal.

C'est le plus grand bonheur de la vie d'avoir, par fierté filiale, adoptés dès sa petite enfance et au cours de l'adolescence, un idéal dont on prend conscience plus tard et auquel on ne voit rien à modi-

fier. Au cours de l'expérience, on en prend plus pleinement possession, et on se le définit à soi-même; mais on n'a rien à renier, rien à rectifier, rien à remplacer. Il suffit d'être fidèle.

Geneviève LORRAINE (Aux Davidées)

Les nouvelles féminines

CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES

La réunion de l'Association des femmes d'affaires aura lieu à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, 853, Sherbrooke est, le mercredi, 10 avril à 8 h. p.m. M. l'abbé Girard, aumônier de l'association, donnera la bénédiction du St-Sacrement et on procédera ensuite à l'ordre du jour. M. Desrosiers donnera une causerie sur l'individualisme et la solidarité.

PARTIE DE CARTES CHEZ LES SOURDES-MUETTES

La partie de cartes annuelle au profit de cette institution aura lieu le mercredi, 24 avril, chez les Sourdes-Muettes, sous la présidence d'honneur de Mme W. W. Skinner. Pour renseignements, s'adresser au bureau de direction, tél. MA. 7416.

CERCLE D'ETUDE STE-ANGELE

Le cercle d'étude Sainte-Angele donnera une séance publique au Pensionnat Sainte-Angele, le mercredi, 10 avril, à 8 heures p. m. Toutes les amicalistes sont cordialement invitées.

A L'HOPITAL ST-JEAN-DE-DIEU

Le mercredi, 10 avril, à 8 h. 30 précises, aura lieu l'assemblée régulière des infirmières diplômées de l'hôpital St-Jean-de-Dieu. Toutes sont invitées.

Partie de cartes

Le jeudi, 11 avril, partie de cartes, sous le patronage de S. E. Mar Martin Lajeunesse, O.M.I., au profit de ses oeuvres, à 2 h. 30 p.m., à la salle paroissiale Saint-Pierre, 1169 Faub. St-Denis. Billets à vendre à la porte et au no 703 Mt-Royal est. Tél. Palkirk 2144.

Des Noces de Coton aux Noces de Diamant

Noces d'argent, noces d'or... Autant on aimait à constater le bonheur des époux et sa durée. Les noces de coton (un an de mariage) marquaient la première étape de cet "heureux calvaire". Puis, venaient les noces de papier (deux ans), les noces de cuir (trois ans), les noces de bois (cinq ans); on célèbre encore aujourd'hui les noces de bois. Il convient alors de venir embrasser les époux en leur apportant un objet de bois précieux ou un joli meuble; on dîne gaiement, on danse.

Les noces de laine (sept ans), les noces d'étain (dix ans) ne se célèbrent plus et c'est dommage, car il est toujours agréable de constater que deux êtres vivent en harmonie après dix années d'épreuves ou de bonheurs communs.

Puis viennent les noces de soie (douze ans), les noces de porcelaine (quinze ans), les noces de cristal (vingt ans), les noces d'argent (vingt-cinq ans). Ces noces d'argent, bien des familles ne les laissent pas passer sans qu'une messe soit dite, à laquelle on convie tous ceux qui font partie du cortège le jour des noces tout court. Un dîner d'ordinaire réunit la famille et les amis intimes. Le marié est en habit, la mariée en robe de dentelle, élégante et sobre.

On doit apporter des fleurs aux époux, ou mieux encore un bibelot d'argent ou une pièce d'argenterie en souvenir de cet heureux jour.

Viendront les noces de perles (trente ans), les noces de rubis (quarante ans), les noces d'or (cinquante ans). On célèbre les noces d'or comme les noces d'argent, mais c'est plutôt un déjeuner qui réunit enfants et petits-enfants autour des époux, et il ne faudra pas les fatiguer en restant tard chez eux.

On peut offrir un objet d'or ou de vermeil.

Autrefois, on faisait graver sur

Avis aux lectrices

A propos de communiqués

Tous les communiqués d'intérêt féminin doivent être envoyés à la directrice de la page féminine du "Devoir".

Les communiqués qui ne seront pas écrits lisiblement, sur un seul côté du feuillet et sur une feuille de format ordinaire ne seront pas considérés. Nous ne recevons plus, désormais, ceux qui sont écrits sur des petits feuillets de papier de soie.

Nous ne recevons pas les communiqués par téléphone.

Nous ne nous engageons pas à publier plus d'une fois le même communiqué.

Tout communiqué doit être signé et nous parvenir avant quatre heures, la veille de sa publication.

LA DIRECTION

le présent la date de la cérémonie et les initiales des conjoints.

Quant aux noces de diamant (soixante ans de mariage), elles deviennent de plus en plus rares.

Ceux qui atteignent cette étape offrent à leurs fidèles amis des médailles frappées à leur intention et des anneaux d'or à leurs petits-enfants.

Toutes ces coutumes charmantes ne sont plus observées comme autrefois et c'est regrettable.

Qui sait si une jeune mariée ne surveillerait pas plus attentivement son bonheur si elle pensait à atteindre glorieusement toutes ces "stations"? (La Maison)

La quête du Denier national, samedi, 27 avril

La quête de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, connue sous le nom de "Denier national", aura lieu le samedi, 27 avril. Ses recettes tiennent une place importante dans le budget de la Fédération.

C'est grâce à elle en effet, si la Fédération a pu donner tant d'expansion à toutes ses oeuvres et en particulier à ses cours ménagers de coupe, de couture, de cuisine, ses cours professionnels d'anglais, de français, de sténographie, ses cours artistiques de sculpture, de chant, de diction, de dessin.

Notons aussi sa belle oeuvre des aides-maternelles qui a pour but de venir en aide à la mère de famille de condition moyenne.

Ce n'est là que quelques-unes des activités de la Fédération, mais elles suffiraient encore pour en faire une oeuvre intelligente et efficace.

Il sera donné à tous d'y collaborer, quand, le 27 avril, un essaim de jeunes filles sollicitera du passant, l'obole qui rendra possible l'apostolat que rêve de rendre toujours de plus en plus fécond la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Conférence de M. Jean Martineau

A L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES DU QUEBEC

L'assemblée mensuelle de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec aura lieu le mercredi, 10 avril, à 8 h. 15 p.m., au Salon York de l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mlle Idola Saint-Jean. M. Jean Martineau sera le conférencier. Un programme musical sera exécuté sous la direction du docteur A. L. Hébert. Un rapport du débat de l'Assemblée législative sur le suffrage féminin sera donné.

Les bonnes recettes

La croûte aux champignons. — Mettez un morceau de beurre frais, poudrez de farine les champignons, salez légèrement, mouillez avec un peu de lait ou de bouillon. Lorsque les champignons sont cuits et au moment de servir, délayez un jaune d'oeuf avec de la crème ou du lait et versez sur les champignons.

Laissez prendre un léger tour et étendez ensuite vos champignons sur des tartines de pain grillé bien beurrées de beurre frais.

Les ailerons de dinde à l'espa-

CHEZ EATON

Chaussettes Eaton

Carreaux de formes nouvelles et intéressantes, couleurs contrastantes. Jolis mélanges laine et soie-fibre, sans couture. Noir, bleu, brun, gris et faon. Pointures 10 à 11 1/2. La paire **.65**

Au rez-de-chaussée, rue Victoria.

THE EATON CO. LIMITED

95 MONTREAL

Départs HEBDOMADAIRES

DE MONTREAL commençant le 26 AVRIL

Départs réguliers de New York et d'Halifax jusqu'au 14 avril.

Allez et retour pour le HAVRE (Service direct) le port le plus près de Paris

CLASSES:

Cabine . . . \$243.00 et plus
Touriste . . \$190.00 et plus
Troisième . . \$149.50 et plus

Taux un peu moindre pour les Ports Britanniques

Raccordement avec tous les principaux ports Européens. Un personnel parlant français est à votre service sur tous nos vaisseaux

Informez-vous concernant nos voyages inclusifs à bas prix pour l'Europe.

Tout agent de voyages vous renseignera concernant notre service personnel et nos

PAQUEBOTS STABLES

CUNARD WHITE STAR

LIMITED

230 rue de l'Hôpital (MA. 565) Montréal

grole. — Faites blanchir deux ailerons de dindes; mettez-les ensuite dans une casserole, sur des bardes de lard, avec deux cuillerées d'huile, un verre de vin blanc, autant de bouillon, un bouquet de persil, ciboule, deux gousses d'ail, thym, laurier, deux clous de girofle, sel, gros poivre. Lorsqu'ils sont cuits, passez la sauce au tamis, dégraissez-la et liez-la avec un peu de farine. Essayez les ailerons avec un lingon blanc, dressés-les en couronne et versez la sauce dessus.

Les oeufs au fromage. — Mettez dans une casserole du gruyère râpé, du beurre, du persil, de la ciboule hachée, un verre de vin blanc; faites bouillir à petit feu en remuant jusqu'à ce que le fromage soit fondu; mettez ensuite quatre oeufs, remuez sans cesse ce mélange en continuant à le faire pren-

dre à très petit feu; servez avec une garniture de mie de pain passée au beurre noir.

Emmagasiner

Emmagasiner ses fourrages chez J. F. Reid, 1473 rue Amherst, c'est les assurer contre le feu, contre les mites, contre le vol. Bref, c'est obtenir le maximum de protection, et ce, grâce à notre police d'assurance spéciale qui couvre tous ces risques. Pourquoi ne pas nous confier vos fourrages, toutes vos fourrures durant la saison chaude? Au tarif minimum de 2 pour cent de votre évaluation, vos fourrures, bien protégées, vous seront retournées sur demande, parfaitement nettoyées. Appelez Chénier 3181 et nous enverrons chercher vos fourrures. Lektors du Devoir, halez avec l'annonceur de votre journal.

A BIENTOT PAQUES

A cette occasion, nous offrons grand choix d'épicerie. Jambons, volailles et viandes — Primeurs en fruits et légumes.

Soupe aux pois RAYMOND, bte 2 1/2 lb. 3 pour .29
Bouillie d'olive PASTENE, bidon 1 gallon .200
Corn Starch BENSON pqt 11c
Farine d'avoine ROBIN HOOD, gros pqt .19c
Bovril CORDIAL, bte. 16 oz .79c
Catsup CLARK 2 bte. 29c
Fèves au lard CLARK, bte jumbo .9c

Beurre, première qualité . lb. 25c
Oeufs, grade "A", gros, carton 1 douz. .22c
Tomates choix, bte 2 1/2 lbs .7c
Tomates choix, bte 1 lb. .5c
Sucre blanc . 10 lbs 49c
Amandes Grenobles . lb. 29c
Corn Flakes Sugar Crisp, bte 7c
Devant de veau de lait . lb. 5c
Veau dans la fesse . lb. 15c
Steak dans la ronde, tranche complète . lb. 19c
Steak dans le haut côté . lb. 10c
Devant d'agneau . lb. 11c

Biscuits Soda McCormick ou Christie . 3 btes 25c
Farine Five Roses, sac 7 lbs .25c
Farine Swansdown avec un cuillère gratis . pqt 32c
Soupe aux Tomates Campbell, bte .7c
Pois de choix . 3 btes 29c
Savon Barsalou . 10 pains 35c

Epaules de porc frais . lb. 13 1/2c
Citrons, douz. .15c
Laitue Iceberg . 2 pieds 15c
Patates No 1 . 10 lbs 10c
Oranges Sunlight . pqt 29c
Coeurs de céleri . 5 douz 25c

1120 Mont-Royal est CH. 3159
6139 Sherbrooke ouest DE. 1125
5818 Sherbrooke ouest WA. 2711
1550 Gifford FA. 1188
1396 Mont-Royal est FR. 1129

les épiceries A. MARCIL

BOUCHERIE - POISSON - GIBIER

Feuilleton du "Devoir"

Le Carrefour de la Belle-Agnès

par J. Maucière

41. (Suite)
Une petite Soeur s'approchait en courant:
— Mademoiselle!... Mademoiselle!
— Vous voici tout essouffée! Qu'y a-t-il donc, ma Soeur?
— Un vieux monsieur vous attend au parloir. Votre oncle, je crois.
Mlle de Nollays s'empressait déjà. L'instant d'après, le vieil officier la serrait dans ses bras.
— Que je suis heureux de te retrouver, ma petite fille!
— Mon bon oncle, mon cher oncle! répondit Colette, levant sur le

visiteur ses superbes yeux noirs rayonnants de filiale tendresse.
— Fais voir ta mine. Pas mauvais, Dieu merci! Tu te plais ici?
Il y avait dans l'accent paternel une anxiété qu'avait tout la jeune fille voulu calmer:
— Comment en serait-il autrement? Ces dames sont si bonnes! La supérieure, vous la connaissez? Me témoignez une affection si délicate! Je crains d'avoir beaucoup de chagrin quand je devrai la quitter.
— Ah! tu nous reviens? s'exclama l'oncle soudain ému.
— Que de tendresse en ces trois

mots! Colette déposa un baiser sur la joue flétrie de son ex-tuteur et exposa ses projets avec douceur sous-entendue avant tout, de ne pas froisser le colonel:
— Pas tout de suite, mon oncle. La supérieure va me choisir un poste d'institutrice à demeure dans une famille présentant toutes les garanties.
Le colonel baron de Nollays se rembrunit terriblement:
— Pauvre petite! Je voulais l'éviter cela.
A proportion, Colette retrouvait sa joie vaillante:
— Puisque nous avons décidé mon oncle, que je devais gagner ma vie! Ne soyez pas triste! Je ne prendrai aucune décision sans vous consulter. Mais vous ne m'avez pas encore parlé de Geneviève! Est-elle tout à fait rétablie?
— Oui. Sa mère a été son rétablissement dimanche par une de ces réunions que tu connais. C'était fort bien, comme à l'habitude. Tu m'as manqué, ma chérie. Tous nos amis étaient là... sauf un dont l'absence nous a été particulièrement sensible.

Le colonel tirait sur sa moustache, ce qui était signe d'une perplexité caractérisée. Colette sentit un petit choc au coeur. Quelque chose allait se dire, un nom se présenterait... Troublée, elle interrogea:
— Qui donc n'est pas venu?
— Nangis n'y était pas. Sa déflection a été très pénible à la baronne... A moi aussi... Quand on s'efforce de rétablir une malade, le docteur qui l'a soignée doit être là, si c'est un ami de la famille surtout. Entre nous, on le voit plus. Il doit être très occupé dans sa clinique et en ville, ce garçon-là...
— C'est probable...
Colette avait réussi, au prix de quel effort! à assurer sa voix suffisamment pour que M. de Nollays demeurât sans méfiance. Cependant, une émotion douloureuse la possédait à ce point que la visite de son oncle s'acheva sans que la jeune fille conservât aucun souvenir des propos échangés.

Une phrase du colonel martelait son cerveau: On ne le voit plus... On ne le voit plus... Puis un es-

saim de pensées vinrent l'assaillir. Elles tourbillonnaient en désordre, avec une telle rapidité, que la jeune fille ne pouvait en fixer une au passage. Enfin, elle soupira: Pourquoi ne venait-il pas voir Geneviève? Pourquoi? Était-ce donc qu'il ne l'aimait pas? Cependant la baronne l'avait affirmé: tous le considéraient comme le fiancé de Geneviève... Et on le voyait souvent aux Trois-Tourrelles quand... quand Colette y était encore!
Serait-ce donc, mon Dieu! qu'il y venait pour Colette et non pour Geneviève? L'exilée ne voulait pas penser cela, et cependant elle en avait eu, à Dinard et parfois depuis, l'impression fugitive, tôt repoussée comme il arrive quand on redoute le vertige d'un bonheur trop haut.

Mais alors, Colette s'était sacrifiée inutilement: elle avait de ses propres mains écarté Paul de sa vie, ouvert devant ses pas le chemin sombre que jamais nul amour n'éclairerait. Nulle considération personnelle ne l'avait arrêtée parce qu'elle s'agissait d'assurer le bon-

heur de Paul et celui de Geneviève, et voici que tout lui criait qu'elle s'était trompée.
Le bonheur de Paul n'était pas là, celui de Geneviève non plus.
Colette eut un instant de désespérance; puis toutes ses jeunes énergies entrèrent en rébellion. Ne pouvait-elle renouer ce qu'elle avait brisé? Revenir aux Trois-Tourrelles, revoir Paul, le reprendre, assurer son propre triomphe et son bonheur du même coup? Elle était belle, elle sentait bouillonner en elle une vie ardente; animée d'un esprit subtil et fort, elle vaincrait...
A ce moment la sonnerie du Salut s'éleva dans l'espace. La petite cloche égrenait ses notes pures, qui tombant une à une sur le coeur de Colette en gouttelettes bénies, calmaient ses sentiments, pacifiaient, émuosaient, remettaient tout au point. Luttant encore contre la violence de ses impressions, Colette, à pas lents, se dirigea vers la chapelle. Là, prosternée sous le regard de Dieu, la tête dans ses deux mains pour

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 9 (P.A.) — Le cours de l'or a flechi de 9 1/2 à 144. 1 1/2.

Cours du sucre

New-York, 9 (P.A.) — Le marché du sucre a flechi légèrement. Options: mai 2.23; juil. 2.30; sept. 2.36; déc. 2.41-2; jan. offre, 2.31; mars, offre, 2.31.

Cours de l'argent

Londres, 9 (P.A.) — Le cours de l'argent a avancé de 3-8 à 28 13-16d.

Montréal, (P.C.) — Les cours de l'argent ont avancé de 15 à 25 points sur le marché local ce matin. Offres à l'ouverture: avril 62.25; mai 63.00; juil. 63.70; août 64.00; sept. 64.25; nov. 65.00; déc. 65.25.

Thompson-Cadillac

Les actionnaires de Thompson Cadillac Mines, Limited, présentent en assemblée générale l'année 1934. Les actionnaires ont approuvé le rapport de l'administrateur, ont nommé les directeurs et ont approuvé le budget pour l'année 1935.

Les actionnaires ont également approuvé le plan de répartition des dividendes. Le dividende pour l'année 1934 est fixé à 10 cents par action.

Canada Steamship Lines

La Canada Steamship Lines, Ltd., a beaucoup renforcé sa situation financière au dernier, a déclaré M. W. H. Coverdale, président, à la réunion annuelle des actionnaires.

Le 31 décembre 1934 la compagnie avait une encaisse de \$995,867, le chiffre le plus élevé depuis 1929.

M. Coverdale prévoit que la compagnie sera en mesure de liquider entièrement ses emprunts de \$1,250,000. Quand ces emprunts seront liquidés, la compagnie rétablira le fonds d'amortissement des obligations 5 p. 100; ensuite viendra l'intérêt sur les obligations 6 p. 100.

Changements suggérés

Ottawa, 9 (P.C.) — Trois clauses, très précises, du rapport de la Commission d'enquête sur les méthodes commerciales, si elles sont adoptées par le gouvernement changeront tout le système de règlement des actionnaires des compagnies canadiennes. Les clauses recommandent l'abolition du droit de vote préférentiel accordé aux détenteurs des actions privilégiées et l'établissement du droit de vote égal pour tous les actionnaires.

Voici les trois clauses qui concernent cette question:

1. Seules les actions ordinaires et privilégiées pourront être mises sur le marché, sans aucune subdivision;
2. Toutes les actions offertes en vente, communes, ou privilégiées comporteront le même droit de vote;
3. Les actions dites d'administration (management shares) devraient être abolies.

Le rapport recommande d'abolir les actions sans valeur nominale et que les agents (premiums) provenant de la vente d'actions au pair soient portés au compte capital, et ne servent plus à payer des dividendes.

Prêts aux courtiers

Le montant des prêts aux courtiers de Montréal, prêts consentis sur des titres inscrits aux bourses canadiennes, exclusivement, était de \$18,111,767, à la fin de mars comparativement à \$18,981,366, à la fin de février et à \$20,211,814, à la fin de mars 1934.

Cours du café

New-York, 9 (P.A.) — Le marché du café est ferme. Rio: mai 3.20; juil. offre, 3.23; sept. offre, 3.30; déc. et mars non cotés.

Santos: mai, 8.01; juil. offre, 7.91; sept. offre, 7.80; déc. offre, 7.80; mars, offre, 7.82.

Marché du bétail

(P.C.) — Le nombre d'animaux mis en vente sur le marché de Montréal ce matin était de 2,521, soit 119 bêtes à cornes, 1,837 vaches, 546 porcs et 19 agneaux et moutons.

Les bêtes à cornes, composées surtout de vaches à boucherie de qualité moyenne, se sont vendues de \$2.50 à \$4.

Les prix des vaches étaient à peine fermes. Les prix ont varié de \$3 à \$4.75 suivant la qualité.

Un agneau du printemps pesant 45 livres a été vendu à \$5, et les moutons de \$2 à \$3.50.

Les prix des porcs restent fermes.

Transaction en perspective

Ottawa, 9 (P.C.) — M. Hugo Jelinek, chef du service des achats de Bata Inc., fabrique tchécoslovaque de chaussures et d'articles en cuir, annonce qu'il est chargé d'acheter au pays pour un million de dollars de fournitures, de peaux et d'huiles de poissons. Il est possible que cette compagnie achète aussi une grande quantité de pulpe.

Il rencontrera les fonctionnaires du ministère du commerce à ce sujet.

Winnipeg, 9 (P.C.) — Entraînés par la vigueur à Liverpool, les cours du blé ont avancé de 1-4 de sou le boisseau à un nouveau sommet pour l'année.

Bourse de New-York

Les obligations

(Compilations de la maison L.G. Beaubien & Co. Limitée)

Offre Dem.

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

Les obligations

(Compilations de la maison L.G. Beaubien & Co. Limitée)

Offre Dem.

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Faute de demande, les cours ont eu tendance à fléchir ce matin sur le marché local.

International Power priv., Québec Power, Montreal Power, Canada

(Compilations de la maison L.G. Beaubien & Co. Limitée)

Offre Dem.

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons et les Leafs sont confiants

Les clubs Toronto et Montréal, qui se disputent actuellement le championnat mondial de hockey professionnel, sont arrivés hier en cette ville en vue du troisième match de la série qui aura lieu ce soir au Forum et dans les deux camps la plus grande confiance existe.

Les Leafs ont perdu les deux premières parties mais ils comptent prendre leur revanche ce soir et ne croient nullement à un troisième échec consécutif pendant que Tommy Gorman et ses protégés se disent assurés de remporter le championnat et la Coupe Stanley au cours de la rencontre qui se disputera ce soir devant la plus grosse assistance encore enregistrée en notre ville à une joute de hockey.

Les Maroons sont naturellement favoris dans les paris car avec deux victoires à leur crédit ils ont de très grandes chances de remporter le titre tant convoité mais il est possible qu'une quatrième joute et peut-être une cinquième soit nécessaire pour décider du champion.

Les Leafs se lanceront résolument à l'attaque dès le son du sifflet et si l'arrêt de leur jeu ne leur permet pas de réaliser un avantage, ils devront forcer leur jeu du commencement à la fin pour pouvoir prendre Connell en défaut. Ils ont tout à gagner et rien à perdre en se lançant à l'attaque car un échec pour les hommes de Connell Smith mettrait fin aux chances du club de la Ville Reine.

La direction du Montréal a déclaré ce matin que son équipe sera au grand complet pour la joute de ce soir et que Dave Trottier, qui a été blessé lors de la dernière rencontre à Toronto, samedi dernier, sera à son poste pour prêter main-forte à ses coéquipiers si le besoin se fait sentir et de son côté le club Toronto aura tous ses hommes à la disposition de l'entraîneur Dick Irvin et l'on peut s'attendre à un véritable duel sportif.

La défense des Maroons promet de se surpasser ce soir et d'arrêter tous les élans des visiteurs tandis que Baldu Northcott, qui a si bien tenu Chuck Gardiner en échec dans les deux premières joutes, continuera son travail aussi efficacement que possible et s'il réussit à empêcher l'as des compteurs de s'approcher des buts du pompier d'Ottawa, les Maroons semblent avoir l'assurance de remporter la palme en trois matchs consécutifs.

Billy Bell et Bill Stewart ont été choisis par le président Calder pour diriger la partie de ce soir et des instructions sévères seront données aux joueurs avant le commencement des hostilités. Le président veut que les règlements soient observés et toute brutalité sera sévèrement punie. Si les Leafs réussissent à sortir victorieux ce soir une autre partie aura lieu au Forum jeudi de cette semaine.

Toronto
1 Hainsworth but
2 Horner déf.
3 Clancy déf.
10 Primeau centre
11 Jackson aile
9 C. Conacher aile
Substituts du Toronto: 3-Hollett; 4-Day; 5-Blair; 8-Cotton; 12-Kilrea; 14-Thoms; 16-Kelly; 17-Boll; 19-Metz; 20-Finnigan.

Substituts des Maroons: 3-L. Conacher; 8-Trottier; 9-Marker; 10-Cain; 11-Gracie; 12-Shields; 14-Blinco; 15-Robinson; 16-McManus; 19-Miller.

Arbitres: Bill Stewart et Billy Bell.

Juges des buts: P. J. Corcoran et Jesse Guilford, de Boston.

Gene Sarazen bat Craig Wood

Augusta, Ga. 9 — Gene Sarazen a triomphé de Craig Wood hier dans un match éliminatoire et final du fameux tournoi de golf d'Augusta, pour le droit de toucher à la prime No 1 qui est de \$1,500. L'ancien champion anglais et champion olympique des États-Unis, a battu le représentant du New Jersey par cinq coups dans un match spécial de 36 trous qui, après le 12e trou, a toujours semblé devoir devenir sien. Sarazen a réussi la double ronde en 71-73-144, la normale, tandis que Wood a ramené une carte se lisant comme suit: 75-74-149.

Après avoir pris une avance de 4 coups dans la ronde du matin disputée sur un parcours encore en flaque d'eau après une averse au cours de la nuit, Sarazen a doublé son avance aux 9 premiers trous de la ronde de cet après-midi, avant que Wood tente un retour tardif, six trous avant la fin, Craig débuta dans son ralliement, en réussissant deux birdies pour réduire l'avance de son rival de trois coups, en faisant le retour en 34 coups, deux de moins que la normale.

Gene ne fut jamais en danger, sauf quatre fois durant toute la rencontre. Pour le tournoi entier, Gene a réussi un compte meilleur que la normale par six coups. Les parcours fut largement dessiné par Robert Tyre "Bobby" Jones. C'est la première fois que Sarazen participe au tournoi d'Augusta. Son résultat pour les six rondes se lit comme suit: 68-71-73-70-71 et 73.

Sonnenberg l'emporte sur Len Macaluso

Gus Sonnenberg a démontré hier soir qu'il a vraiment l'intention de faire la lutte dure aux champions des poids lourds, et sa victoire sur Len Macaluso indique que l'ancien champion mondial et l'inventeur du coup de bélière est en parfaite condition et qu'il sera un candidat sérieux au titre actuellement détenu par Don George.

Sonnenberg a pris deux chutes sur trois contre son rival mais le lutteur de Buffalo a donné beaucoup de fil à retordre à l'Allemand et l'on peut même ajouter que la dernière chute obtenue par Sonny fut la cause d'un accident à l'Italien. Len voulut s'assurer un bon coup de corps et en faisant un bond pour s'assurer sa prise il manqua le but et s'accrochant dans les câbles, il fit une chute dans l'arène et Sonnenberg en profita pour s'assurer une deuxième chute et la victoire.

Macaluso et Sonnenberg ont appliqué le coup de bélière au cours de l'engagement d'hier, mais aucune chute ne fut obtenue par le "flying tackle", car les deux rivaux possédaient une défense remarquable et savaient éviter l'adversaire.

La première chute fut prise par Sonnenberg en 24 minutes et 20 secondes tandis que Macaluso prit sa revanche 12 minutes et 55 secondes et finalement, l'Allemand s'assura la décision 6 minutes et 25 secondes plus tard en prenant la chute finale.

La semi-finale qui mettait aux prises Léo Numa, 216 livres, et Charlie Strack, 228 livres, a été féconde en émotions. L'Allemand s'est assuré la chute par un écrasement général, après 7 minutes de lutte, mais l'arbitre Frank Saxon disqualifia le vainqueur pour mauvaise tactique. Le blond Norvégien fut des lors déclaré vainqueur.

En match préliminaire, Scotty MacDougall, 218 livres, a annulé avec Billy Bartush, 225 livres; B. McCoy, 222 livres, a battu Jim Kendrick par un écrasement général après 11 minutes et 55 secondes de combat.

La prochaine séance du promoteur Riopel aura lieu lundi soir prochain, au Forum, alors que le match principal mettra aux prises Ed Don George et Ed Strangler Lewis. Un programme de tout premier ordre sera à l'affiche pour la deuxième séance à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest.

Bill O'Brien vs Angrignon jeudi soir

Le promoteur Riopel continuera ses séances de poids légers jeudi soir après un programme de tout premier ordre, car les plus grands favoris du public montréalais sont à l'affiche pour la prochaine soirée qui a lieu à l'Arena Mont-Royal.

Les amateurs portent un intérêt tout particulier au match Bill O'Brien-René Angrignon, qui constitue la rencontre principale. O'Brien est le favori de ceux qui veulent parier sur l'issue du match. Le lutteur-acrobate a défait deux fois Angrignon dans des rencontres où le titre n'était pas en jeu et ensuite il eut la malchance de se casser la figure en bas de l'arène quand il le rencontra pour le championnat. Jeudi de cette semaine, Angrignon risquera encore son titre contre O'Brien et cette fois on est d'avis que Bill ne manquera pas de prendre ses précautions car s'il échoue de nouveau il n'aura pas d'excuse.

Nos champions locaux seront tous mis à l'épreuve et devront se mesurer contre une foule d'étrangers dans quelques semaines. Angrignon et Bill O'Brien sont de la classe des vedettes locales et trouveront de l'ouvrage à l'Arena Mont-Royal comme aussi probablement au Stade Exchange où le promoteur Jos A. Giroux aura ses quartiers généraux. C'est ce qui explique comment le match Angrignon-O'Brien a été bâclé sans trop de difficultés. Qu'on demande aux connaisseurs ce qu'ils pensent du match Lebrun-Gaudette. Ces deux lutteurs n'ont pas lutté l'un contre l'autre depuis longtemps et alors Gaudette n'était pas le champion mi-lourd junior. La rentrée dans l'arène de Fred Lebel et dans un match contre Paul Wescoteaux est encore un événement au programme du promoteur Riopel pour jeudi soir.

Le Champlain Oil est vainqueur

Mardi soir, le 3 avril, à la salle Windsor, l'équipe de la Champlain Oil a vaincu la Shell Oil sur invitation spéciale. Le Ligue Champlain Oil remporta la victoire par 1819 à 1770.

SHELL OIL COMPANY			
Cross, F.	139	105	131-375
H. Renoult	99	102	101-201
Phelps, W. J.	101	117	122-240
Walker, A.	99	152	124-375
Holden, J.	123	114	125-372
571 590 609-1770			
CHAMPLAIN OIL COMPANY			
Bénédict	149	97	162-255
Lemieux	129	94	112-234
LeFrançois	106	124	122-240
Ripier	112	126	128-366
Dufort	114	121	117-362
400 568 651-1719			

Les Royals triomphent à Halifax

Halifax, 9. — Les Royals, de Montréal, champions de la province de Québec, ont réussi à compter une première victoire sur les Wolverines, de Halifax, champions des Provinces Maritimes, alors que les représentants du Groupe Senior de la Q. A. H. A. ont remporté la palme par un résultat de 4 à 3 après avoir fait partie nulle de 3 à 3 samedi dernier dans la première partie de la série pour le championnat de l'Est du Canada et le droit de participer à la série finale de la Coupe Allan.

Un autre triomphe pour les Montréalais leur ferait passer à la série finale pour la détention de la Coupe Allan contre les Bearcats de Port-Arthur qui ont assisté à la dernière période de l'engagement de ce soir.

Retrouvant la condition dont ils ont fait preuve pour éliminer les All-Stars de Toronto, les jeunes athlètes de Don Peniston ont mené le bal à leur fantaisie durant la première période.

Trois buts de toute beauté ont été enregistrés par Ralph St-Germain, Neville et Herman Murray. Neville, l'un des premiers compteurs du Groupe Senior de Québec cette année, a bombardé "Daddy" Bubar de tous les angles.

Les Wolverines sont revenus à la vie dans la seconde reprise et quatre minutes après le début, Mickey McGlashen a déjoué Patsy Séguin sur une passe de Ron Hudson, ailier droit. Mais moins d'une minute après, Dave Neville a fait une ruée sur Bubar, pendant que les Wolverines se trouvaient dans le territoire du Royal et a compté juste avant que Lavigne ait pu le mettre en échec.

Hudson est devenu le héros des Wolverines quand il a ajouté deux buts pour les siens, l'un sur une passe de Lavigne vers le milieu de la seconde période et l'autre après une mise au jeu dans la troisième. Les officiels de la C. A. H. A. ont annoncé, hier, que la série serait décidée sur une base de deux de trois mais plus tard, ils ont déclaré qu'une victoire et deux parties nulles seraient suffisantes pour proclamer un vainqueur.

Composition des équipes:

MONTREAL		HALIFAX	
Séguin	but	Bubar	déf.
Murray	déf.	Graham	déf.
Taucher	déf.	Lavigne	déf.
Farquharson	centre	Ferguson	centre
St-Germain	aile	Lawlor	aile
Neville	aile	Shields	aile
Montréal: Munday, Watson, Macquisten, K. Murray.			
Halifax: Hudson, Mosher, Lennyn, McGlashen.			
Arbitres: Foster et Duggan.			
Première période			
1-Royal: St-Germain	2.07		
2-Royal: Neville	7.36		
3-Royal: H. Murray	17.54		
Pun.: Graham 2, Farquharson et Shields.			
Deuxième période			
4-Halifax: McGlashen	3.57		
5-Royal: Neville	4.50		
6-Halifax: Hudson	8.05		
Pun.: Farquharson, Watson, Lennyn, Farquharson, St-Germain et Macquisten.			
Troisième période			
7-Halifax: Hudson	8.36		
Pun.: Graham, Ferguson, Lennyn.			

Le badminton au National

Le tournoi de badminton qui se joue actuellement à la Païstera nationale attire de toutes parts les amateurs et les professionnels. Les entrées dans ce tournoi ont été beaucoup plus nombreuses cette année que les années passées, en effet 112 entrées ont été enregistrées tant dans les simples que dans les doubles, les premiers rounds se sont joués rapidement et les surprises ont été nombreuses, mentionnons surtout l'élimination de M. Berland Faubert qui fut champion de la Païstera pendant plusieurs années, aux mains de M. Pierre Thibaudau. Chez les dames, les favorites ont atteint les semi-finales. Mentionnons Mlle Yvette Brodeur, Mlle Aline Olivier et Mlle J. E. Gagnon; ce tournoi se continuera les 8, 10, 11 et 13 avril. Voici le résultat des parties qui se sont jouées à date:

SIMPLES, DAMES — 1ère RONDE	
Mlle Yvette Brodeur bat Mlle L. Latreille, 11-0, 11-0; Mlle R. Godin bat Mlle G. Cordeau, 11-0, 11-0; Mlle J. E. Gagnon bat Mme H. Fortier, 11-0, 11-0; Mlle A. Olivier bat Mlle G. Gagnon, 11-0, 11-0; Mlle J. E. Gagnon bat Mlle A. Charbonneau, 11-0, 11-0; Mlle Y. Pouliot bat Mlle C. Laurion, 11-0, 11-0; Mlle Y. Pouliot bat Mlle B. Séguin, 11-0, 11-0; Mlle I. Jalbert bat Mlle M. Latreille, 1-4, 11-4.	
QUARTS DE FINALE	
Mlle Y. Brodeur bat Mme R. Godin, 11-0, 11-0; Mlle A. Olivier bat Mlle J. E. Gagnon, 11-0, 11-0; Mlle J. E. Gagnon bat Mlle Y. Pouliot, 11-0, 11-0; Mlle Y. Pouliot bat Mlle B. Séguin, 11-0, 11-0; Mlle I. Jalbert bat Mlle M. Latreille, 1-4, 11-4.	
DOUBLES, DAMES — QUARTS DE FINALE	
Mme J. E. Gagnon et Mlle G. Gagnon battent Mme C. Laurion et Mlle Charbonneau, 15-2, 15-3; Mlle Y. Pouliot et Mlle I. Jalbert battent Mlle M. Latreille et Mlle G. Cordeau, 15-2, 15-3; Mlle Y. Pouliot et Mlle I. Jalbert battent Mlle M. Latreille et Mlle G. Cordeau, 15-2, 15-3; Mlle Y. Pouliot et Mlle I. Jalbert battent Mlle M. Latreille et Mlle G. Cordeau, 15-2, 15-3.	
SIMPLES, HOMMES — CLASSE A	
P. Thibaudau bat B. Faubert, 15-5, 12-15, 15-2; M. R. Godin bat M. R. Gauthier, 15-12, 15-4; M. L. Soucy bat M. M. Vézina, 15-12, 15-4, 15-10.	
SIMPLES, HOMMES — CLASSE B	
Première ronde	
M. J. Boutin bat M. H. Fortier, 15-6, 15-3; M. W. St-Pierre bat M. J. P. Renaud, 15-1, 15-8; M. G. Gauthier bat M. L. Moiré, 15-12, 15-9; M. N. Dulong bat M. L. Jodoin, 15-5, 15-7; M. R. Armand bat M. L. Therrien, 15-2, 15-8.	

Le Montréal a eu raison du Rochester

Orlando, 9. — Grâce à la belle tenue de Lauri Mylykangas, qui officiait dans la boîte pour les Royals hier, les hommes de Frank Shaughnessy ont remporté une victoire décisive sur les Ailes Rouges de Rochester alors que le Montréal est sorti victorieux par un résultat de 5 à 2.

Mylykangas a tenu les Ailes Rouges à 3 coups sûrs durant les 7 premières manches en plus de n'accorder aucun point, il a aussi fait mordre la poussière à 7 frappeurs. Gus Dugas et Jimmie Ripple ont fait le gros de la besogne offensive pour les Royals, le premier avec 3 deux-butts et un simple en 4 apparitions au marbre, et le second avec deux doubles et un triple. En tout, les Montréalais ont réussi 11 coups sûrs sur les offrandes de Cross et Lyons.

John Pomorski a lancé les deux dernières manches, permettant à ses adversaires de compter une fois dans chaque manche. L'un des points fut compté toutefois lorsque Dugas échappa une chandelle à cause du soleil.

Demain, Rochester joue encore ici. Ray Fritz et Harry Smythe, deux joueurs, seront probablement envoyés sur le monticule des Royals. Ce matin, ces derniers ont eu une longue pratique au bâton et leur tenue a été des plus satisfaisantes.

ROCHESTER		abr. h. p. o. a. e.					
Keane 2b	4	0	1	2	3	0	
Mills cf	4	0	1	2	0	0	
Crabtree cc	4	0	1	3	0	0	
Peel cd	2	0	0	0	0	0	
Wagner cd	1	1	1	1	0	0	
Flowers 3b	4	0	1	0	1	0	
Carey ac	4	0	1	0	4	0	
Barton 1b	4	0	1	1	0	1	
Healy r	2	0	0	2	0	0	
West r	2	1	1	4	1	0	
Cross f	1	0	0	0	0	0	
Lyons 1	2	0	0	0	0	0	
Totaux	34	2	8	24	19	1	

MONTREAL		ab. r. h. p. o. a. e.					
Thompson 2b		5	1	1	1	3	0
Ripple cc		4	3	3	2	0	0
King 3b		3	0	0	0	1	0
Montague 3b		0	0	0	0	1	0
Bissonnette 1b		3	0	1	1	0	0
Rogers 1b		1	0	0	3	1	0
Dugas cd		4	1	4	1	0	0
Seeds cg		4	0	0	0	0	0
Stacy f		3	0	1	8	0	0
Sankey ac		4	0	1	2	4	0
Mylykangas 1		3	0	1	0	0	0
Pomorski 1		1	0	1	0	0	0

SOMMAIRE: points comptés sur coups de	
Ripple, Bissonnette 2, King, Sankey, Keane, Carey, deux-butts, Thompson, Dugas 2, Ripple 2, Sankey, trois-butts, Ripple, West, double-jeu, Montague à Thompson et Rogers, laïeux sur les buts, Rochester 5; Montréal 8; buts sur balles de Mylykangas 1, Pomorski 1, Lyons 1; retours au bâton, par Mylykangas 7, Pomorski 1, Cross 1, Lyons 3; coups sûrs sur balles de Mylykangas, 3 en 7 manches; Pomorski 5 en 2; Cross 6 en 4; Lyons 5 en 4; lanceur gagnant, Mylykangas; lanceur perdant, Cross; arbitre, Lévesque et Rhéol.	

AUTRES PARTIES	
Chicago, N.	000000000-5 3 1
New York, A.	000000000-0 7 1
Lee, Root et Hartnett; Ruffing, Nelson et Glenn.	
Toronto, I.L.	201010100-5 11 1
Brooklyn, N.	01020211-6 8 0
Allicher, Graison et Pearce; Babich et Lopez.	

Le tournoi au LaFontaine

C'est ce soir au Conseil LaFontaine que les deux meilleures équipes de tennis canadiennes-françaises, Emard-Longtin et Rainville-Fontaine, se rencontreront pour se disputer le championnat des Chénobios de Colomb. A n'en point douter, cette rencontre sera des plus acharnées. Les rivaux nous risquent les uns contre les autres une certaine rancune qui, tout en étant amicale, n'en reste pas moins profonde.

Rainville et Fontaine veulent à tout prix battre leurs amis, ennemis en la circonstance, et ces derniers tiennent de leur côté à enlever la palme. Quand on connaît le courage et la volonté des quatre joueurs qui paraîtront en lice on ne saurait douter que ce match sera élevant au possible.

M. Paul Chouinard, en charge du tournoi en l'absence de M. Charles Coderre que ses travaux retiennent ailleurs, nous apprend que la soirée de ce soir verra se dérouler des matchs intéressants dans les simples.

Voici les matchs de ce soir:
En simples:
A 5 h.—Boright vs Dr Brault.
A 6 h.—Guévremont vs Julien.
A 7 h.—Picard vs Hélu.
A 8 h.—Senez vs Chouinard.
A 9 heures, finale des doubles: Henri-Paul Emard-Roland Longtin vs Marcel Rainville-Paul Fontaine.

Les six-jours de Pittsburgh

Pittsburgh, 9. — Voici quel était le classement des équipes dans la course de six jours qui se dispute actuellement à Pittsburgh:

A SIX HEURES CE MATIN	
Peden-Audy-Lepage	621 6 196
Walther-Crosley-Winter	621 5 198
Beckman-Cozens-Rush	621 5 133
Meithe-Lafontaine-Zach	621 5 97
Bartell de Villipio-Nauwens	621 5 89
Van Kempen-Fielding-Oltveaire	621 4 128
O'Brien-McCoy-Corcoran	621 3 146
PenetierreBaggio	621 0 52

Sudbury vs les Monarchs

Winnipeg, 9. — Les Cubs, de Sudbury ont pris part à de légers exercices hier en préparation de leur série contre les Monarchs, de Winnipeg. Le premier match sera disputé ce soir.

Les deux champions, de l'Est et de l'Ouest, semblent en condition parfaite pour les finales. Le deuxième engagement sera joué jeudi soir et le troisième, si nécessaire, samedi soir. Les points décideront de la série, une victoire et deux matchs nuls étant suffisants pour remporter la coupe.

Le Canadien veut Watson

Les Canadiens contesteront la réclamation des Rangers de New-York sur les services de Phil Watson, rapide et rusé centre des Royals de Don Peniston. Parant de la rumeur qui circule, que Lester Patrick, actuellement en quête de talent dans les Provinces Maritimes, avait mis Watson sur sa liste de réserve, Léo Dandurand, directeur-gérant des Canadiens de la N. H. L., a déclaré positivement hier que le club de New-York n'avait aucun droit de réclamation sur Watson, vu que ce dernier est Canadien français. On sait que le Bleu Blanc Rouge a la première option sur tous les joueurs canadiens-français de la province de Québec, et qu'aucun autre club peut les enrôler sans avoir obtenu le consentement du Canadien.

Bien que Watson ait un nom de consonance anglaise, (incidence: son père est de descendance écossaise, et sa mère canadienne-française), Watson a toujours fréquenté les écoles françaises. Il est donc naturel qu'il parle le français beaucoup plus que l'anglais, que d'ailleurs il n'a appris que récemment.

Comme Watson est l'un des piliers des Royals, il va de soi que Maroons n'aurait pas tardé à parler contrat avec lui, s'ils avaient cru être dans leur droit. La même situation s'applique dans le cas de Patsy Séguin, gardien du Royal.

Dandurand a fait parvenir hier un protêt officiel contre les prétentions des Rangers au président Frank Calder.

Les syndicats catholiques

Assemblée ce soir, à l'édifice des Syndicats, 1231, rue Demigny est, à 8 h. 15:
1o Syndicat des fonctionnaires municipaux: assemblée régulière.
2o Poseurs de lattes métalliques: assemblée régulière. Rapport de l'agent d'affaires et des délégués au comité conjoint.
3o Syndicat du chantier municipal: assemblée régulière.
4o Poseurs de lattes de bois: à l'assemblée de ce soir, l'agent d'affaires et les délégués aux divers comités présenteront leur rapport sur le travail accompli depuis la dernière réunion.
5o Exécutif du Syndicat des cordonniers: une assemblée importante a lieu ce soir. Nous prions tous les délégués d'être présents.

Le calendrier du pêcheur

C'est le temps de songer à vos excursions de pêche. Avant d'en fixer les dates, n'oubliez pas que tous les jours ne sont pas également favorables. Si vous voulez être assuré d'une pêche abondante, procurez-vous le *Calendrier Guidé du Pêcheur* pour 1935, qui vient de paraître, et agissez suivant ses indications. Un autre problème qui se présente souvent quand on part en excursion: "Que faut-il apporter?" Ne vous cassez pas la tête pour le rien oublier. Consultez la liste du calendrier et dans cinq minutes votre choix sera fait. Il contient aussi nombre d'informations utiles sur des différentes espèces de poissons qui font la joie du pêcheur à la ligne. Écrit spécialement pour lui, il devrait lui donner satisfaction. En vente au bureau du *Saint-Laurent* (Rivière du Loup en bas), et chez tous les marchands d'articles de pêche, ainsi que dans les librairies. Pour conditions spéciales à la douzaine ou plus, s'adresser à l'éditeur, J.-O. DUMAS, 181, rue LaFontaine, Rivière-du-Loup.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Avis est donné aux membres du Syndicat des employés de Tramways que l'assemblée du comité exécutif aura lieu mardi soir prochain, au lieu de ce soir; et l'assemblée générale du Syndicat aura lieu mardi, le 30 avril prochain, au lieu du 23.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Contrairement à la rumeur qui circule présentement, l'Assemblée spéciale du Conseil des Syndicats des métiers de la construction n'aura pas lieu mercredi soir, mais bien samedi soir, le 13 avril, à l'édifice

